

# Document synthèse : À la rencontre des Canadiens en vue de moderniser la *Loi sur les langues officielles*



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Canada



Document Synthèse : À la rencontre des  
Canadiens en vue de moderniser la *Loi  
sur les langues officielles* (2019)

No. de catalogue : **CH14-41/2019F-PDF**

ISBN : **978-0-660-31760-1**

# Table des matières

.....

Message de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie .....	4
Message du ministre de la Justice et procureur général du Canada .....	6
Message de la présidente du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique .....	8
1. Mandat de moderniser la <i>Loi sur les langues officielles</i> .....	10
2. Mobilisation des Canadiens .....	11
3. Impacts de la <i>Loi</i> sur la société canadienne et défis pour l'avenir.....	13
4. Actions du gouvernement du Canada en matière de langues officielles .....	14
5. Consultations menées par d'autres entités fédérales.....	16
6. Sommaire des discussions .....	17
Perspectives régionales .....	17
Thème 1 : La mobilisation, le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire .....	18
Thème 2 : Des institutions fédérales qui incarnent les langues officielles.....	21
Thème 3 : La promotion de la culture et du bilinguisme.....	24
Thème 4 : Les langues officielles et la place du Canada dans le monde .....	26
Thème 5 : Les langues officielles et le Canada à l'ère du numérique .....	28
Symposium sur le 50 <sup>e</sup> anniversaire de la <i>Loi sur les langues officielles</i> .....	31
7. Conclusion .....	35
ANNEXE 1 – Information sur les rapports du commissaire et des comités parlementaires.....	36
ANNEXE 2 – Liste des propositions pour la modernisation de la <i>Loi</i> .....	37
ANNEXE 3 – Liste des organismes qui ont participé à l'exercice de la modernisation de la <i>Loi sur les langues officielles</i> .....	58

# Message de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie

---



Il y a 50 ans, le gouvernement fédéral mettait en place la *Loi sur les langues officielles*. Issue de la Commission Laurendeau-Dunton, cette *Loi* se révélait d'une importance fondamentale au pays. Dans son objectif, on reconnaît l'égalité du statut du français et de l'anglais comme langues officielles du Canada. Elle a également inspiré la reconnaissance des droits linguistiques formels au pays et traçait la voie pour que les anglophones et francophones travaillent ensemble à un avenir commun dans un cadre bilingue.

Plus de 50 ans se sont écoulés et notre monde a changé. Il nous faut renforcer la *Loi* afin de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui. En cette année d'anniversaire, notre gouvernement réaffirme l'importance du français et de l'anglais qui, avec les langues autochtones, contribuent à notre cohésion sociale. Le premier ministre Justin Trudeau m'a confié un mandat important, celui de poursuivre la mise en œuvre du *Plan d'action pour les langues officielles*, préparer les festivités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi* et commencer un examen dans le but de la moderniser.

Des enjeux nous poussent à vouloir procéder à son examen : le nombre de francophones augmente moins vite que la population canadienne dans son ensemble, le taux de bilinguisme stagne chez la majorité anglophone hors Québec et les nouvelles technologies ont bouleversé les modes de communication et l'environnement de travail au sein des institutions fédérales, en appui à un gouvernement de plus en plus ouvert. Il importe donc que cette *Loi*, essentielle à notre identité collective, soit en mesure de bien servir nos citoyens et préserver son effet positif à long terme.

Depuis trois ans et demi, comme ministre des Langues officielles, j'ai pu personnellement mesurer l'impact de cette *Loi*. J'ai pu observer son importance lors de mes visites dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et dans le cadre du mouvement

de solidarité envers les Franco-Ontariens, qui s'est répercuté partout au pays, incluant le Québec. Ces événements nous rappellent que le moment est propice pour entreprendre un tel chantier.

J'ai lancé un examen de la *Loi* en allant à la rencontre des premiers intéressés : les Canadiens. Nous avons convié des gens de divers horizons, dont des citoyens engagés, des universitaires et des leaders des communautés des deux langues officielles. Ce document synthèse est le fruit de cette première grande réflexion. Je voudrais remercier tous les participants d'avoir nourri cet examen de leurs témoignages, leurs suggestions et leurs idées novatrices. Ces pistes continueront de guider notre réflexion tout au long du processus de modernisation.

Au terme de cet exercice, je me réjouis de constater que les 50 dernières années ont permis l'émergence de nouvelles générations

de Canadiens fiers de leurs langues officielles et conscients que le bilinguisme représente un capital économique, social et culturel important. La mobilisation en défense de l'Université de l'Ontario français en témoigne. Pour la première fois, le drapeau vert et blanc des Franco-Ontariens était hissé au mât de l'Assemblée nationale à Québec.

Il y a 50 ans, nous avons accepté la responsabilité comme pays d'investir dans la pérennité de nos langues officielles dans le but de les faire s'épanouir et d'assurer l'essor de nos communautés. Aujourd'hui, une nouvelle génération doit poursuivre les efforts en appui à nos deux langues officielles et faire face aux défis auxquels elles sont confrontées.

**L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée  
Ministre du Tourisme, des Langues officielles  
et de la Francophonie**



# Message du ministre de la Justice et procureur général du Canada

.....



La langue est une composante vivante et en constante évolution de notre identité et de notre patrimoine, et nos langues jouent un rôle central dans la force de notre diversité. Au Canada, il importe particulièrement de promouvoir la connaissance et l'utilisation du français et de l'anglais, compte tenu de l'histoire et de la culture uniques de notre pays. Le bilinguisme est quelque chose qui me tient vraiment à cœur et que je ne prends pas pour acquis.

Je suis très honoré d'avoir pris part au Symposium national sur le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) en mai dernier, et de discuter de certaines façons dont le gouvernement du Canada modernise la LLO pour assurer la vitalité des communautés francophones et anglophones pour les 50 prochaines années, voire au-delà.

Au Canada, nos langues officielles ont une incidence majeure sur la façon dont nous administrons notre système juridique et nos tribunaux. La LLO veille à ce que les individus puissent se faire entendre dans tous les tribunaux fédéraux dans la langue officielle de leur choix. Cela garantit également que le Parlement doit adopter et publier les lois et règlements dans les deux langues officielles. Nous devrions être fiers des droits linguistiques en vigueur dans une variété de nos institutions, dont les cours et les tribunaux.

Je suis également fier des récentes initiatives de notre gouvernement qui visent à améliorer l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Le projet de loi C-78, adopté le 21 juin, prévoit le droit d'avoir accès à la justice familiale dans la langue officielle de son choix partout au pays. À cette fin, le Budget de 2019 fournit au ministère de la Justice 21,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2020-2021, pour travailler avec les provinces et les territoires afin d'appliquer ce droit. Le Budget 2019 comprend aussi des investissements de 8,5 millions de dollars sur

cinq ans pour renforcer la capacité de traduire les jugements fédéraux. Ceci est sans compter les 10 millions de dollars sur cinq ans annoncés dans le Budget 2018 pour le Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Le Programme de contestation judiciaire a également été rétabli. Son objectif est de fournir aux particuliers et aux groupes au Canada le soutien financier nécessaire pour porter devant les tribunaux des affaires d'importance nationale relatives aux langues officielles constitutionnelles et quasi constitutionnelles et aux droits de la personne.

Le travail de modernisation qui a été fait en partenariat avec les communautés n'est que le début. Je suis enthousiaste de continuer à travailler en étroite collaboration avec la ministre Joly dans ce dossier au cours des prochains mois.

En plus d'appuyer les langues officielles, notre gouvernement comprend la nécessité de protéger, de soutenir et de promouvoir les langues autochtones partout au Canada. La *Loi sur les langues autochtones*, constitue un important pas en avant à cet égard.

**L'honorable David Lametti, C.P. c.r., député  
Ministre de la Justice et procureur général  
du Canada**



# Message de la présidente du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique

---



À titre de présidente du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numérique, j'ai le plaisir de présenter ce rapport sur les consultations relatives à la *Loi sur les langues officielles*.

Le Conseil du Trésor est responsable des parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles*. Dans le but de mieux servir les Canadiens dans la langue officielle de leur choix, le Secrétariat du Conseil du Trésor a mené un examen des règlements régissant la partie IV de la *Loi* : « Communications avec le public et prestation des services. » Les

consultations approfondies avec les Canadiens et avec d'autres intervenants ont été la marque distinctive de cet examen.

Il en a résulté des règlements modifiés qui selon nous reflètent mieux les attentes actuelles des Canadiens, en particulier celles des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et nous attendons avec intérêt leur approbation cet été.

Dans le cadre de la 50<sup>e</sup> année d'existence de la *Loi sur les langues officielles*, les Canadiens et les Canadiennes ont eu l'occasion de participer aux consultations à ce sujet et d'aider à moderniser la *Loi* pour l'avenir. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont partagé leurs idées lors des nombreuses activités qui ont eu lieu partout au pays pour souligner cet important anniversaire.

Les deux communautés de langue officielle du Canada sont au cœur de notre identité nationale, et leur pleine participation au gouvernement et à la société a renforcé qui nous sommes en tant que pays et ce que nous représentons dans le monde.

**L'honorable Joyce Murray, C.P., députée**  
**Présidente du Conseil du Trésor et ministre**  
**du Gouvernement numérique**





Canada  
1969 • 2019  
**50 YEARS**  
OFFICIAL LANGUAGES ACT | LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Canada  
1969 • 2019  
**50 ANS**  
YEARS  
LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES | OFFICIAL LANGUAGES ACT

# 1. Mandat de moderniser la *Loi sur les langues officielles*

---

Adoptée en 1969, la *Loi sur les langues officielles* (ci-après la *Loi*) est une législation quasi-constitutionnelle qui a fait du Canada un pays officiellement bilingue. Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi* est une occasion à saisir pour se pencher sur l'avenir de nos langues officielles.

Le gouvernement du Canada a à cœur la promotion de l'anglais et du français, nos deux langues officielles, ainsi que la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire présentes partout au pays.

À l'été 2018, le premier ministre, le très honorable Justin Trudeau, a confié le mandat à la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, l'honorable Mélanie Joly, de commencer un examen dans le but de moderniser la *Loi sur les langues officielles*.



## 2. Mobilisation des Canadiens

---

Afin de répondre à ce mandat, la ministre Joly est allée à la rencontre des Canadiens. De mars à mai 2019, près de 1 500 Canadiens de partout au pays ont participé aux discussions. Les Canadiens, de toutes les sphères de la société, allant des leaders communautaires aux universitaires en passant par des citoyens intéressés, ont été conviés à participer à une vingtaine de séances de mobilisation pour la modernisation de la *Loi*.

Ces discussions nous ont permis de prendre connaissance des enjeux qui sont chers aux Canadiens et des propositions qu'ils mettent de l'avant pour faire progresser nos deux langues officielles à l'échelle du pays et à l'international.

Cette grande conversation nationale a culminé avec un évènement historique, un symposium national à la fin mai où près de 500 personnes se sont rassemblées à Ottawa au Centre national des Arts pour souligner les réalisations du passé, élaborer des stratégies pour l'avenir et célébrer nos deux langues officielles.

Afin d'aller à la rencontre des Canadiens, une assemblée publique, cinq forums, douze tables rondes et un symposium ont été organisés et leur participation et leurs commentaires ont été sollicités par webdiffusion et par courriel.

Les témoignages reçus étaient le reflet d'expériences de terrain inspirantes et d'un vécu marqué par nos deux langues officielles. Des experts nous ont fait part d'observations judicieuses. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire de même que les groupes de la majorité qui œuvrent pour l'apprentissage de la langue seconde ont présenté des suggestions réfléchies et étoffées. Des Canadiens de toutes les régions du pays, de tous les milieux, de tous les âges et de toutes les origines ont fait de cet exercice un véritable reflet de la diversité canadienne, de ses valeurs et de ses aspirations. Le tableau 1 présente la liste des évènements par ville.



**Tableau 1 – Liste des évènements par ville**

Table ronde	Hemmingford, Québec
Assemblée publique	Ottawa, Ontario
Forum	Moncton, Nouveau-Brunswick
Table ronde	Dartmouth, Nouvelle-Écosse
Table ronde	Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
Table ronde	St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador
Forum	Ottawa, Ontario
Table ronde	Toronto, Ontario
Table ronde	Sudbury, Ontario
Forum	Sherbrooke, Québec
Table ronde	Winnipeg, Manitoba
Table ronde	Regina, Saskatchewan
Forum	Edmonton, Alberta
Forum	Vancouver, Colombie-Britannique
Table ronde	Whitehorse, Yukon
Table ronde	Montréal, Québec
Table ronde	Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
Table ronde	Iqaluit, Nunavut
Symposium	Ottawa, Ontario

### 3. Impacts de la Loi sur la société canadienne et défis pour l'avenir

---

Grâce à la *Loi*, nos deux langues officielles sont bien vivantes et présentes partout au pays. La *Loi* n'est pas seulement une loi, elle est également le reflet de valeurs canadiennes fortes et constitue un pilier de l'identité canadienne, à la fois chez nous et aux yeux du reste du monde.

La *Loi* a engendré d'importants changements dans la société canadienne. En effet, le taux de bilinguisme au pays a augmenté de 50 % depuis l'adoption de la première *Loi sur les langues officielles*. Un nombre record de jeunes Canadiens – 2,4 millions – étudient le français ou l'anglais comme langue seconde. Au total, 84 % des Canadiens appuient les objectifs de la *Loi*, y compris 82 % des Albertains, 86 % des Canadiens de l'Atlantique et 93 % des Québécois.

En dépit de ces avancées remarquables, certains défis persistent. Au cours des dernières décennies, le poids démographique des Canadiens vivant dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire a diminué. Les projections de Statistique Canada suggèrent que seulement 3 % de la population hors Québec aura le français comme première langue officielle parlée d'ici 2036. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont des populations vieillissantes qui nécessiteront de nouveaux services disponibles dans leur langue.

Pour les communautés d'expression anglaise du Québec, les défis sont différents, mais bien réels. Les jeunes de ces communautés ont un taux de diplomation postsecondaire et un taux de bilinguisme parmi les plus élevés du pays. Cependant, beaucoup d'entre eux ont le sentiment que leur identité n'est ni valorisée ni comprise et ils cherchent à conserver leurs institutions.



## 4. Actions du gouvernement du Canada en matière de langues officielles

---

Cet examen de la *Loi* s'inscrit dans une séquence d'actions concrètes du gouvernement pour appuyer les langues officielles, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et le bilinguisme au Canada.

Plusieurs gestes ont été posés par des institutions fédérales, souvent dans un esprit de collaboration interministérielle. Un aperçu des actions prises est présenté au tableau 2.

**Tableau 2 – Liste des actions prises en matière de langues officielles**

- Investissement historique de 2,7 milliards de dollars envers les initiatives du *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*
- Investissement dans les industries culturelles et créatives canadiennes (augmentation du financement à CBC/Radio-Canada, au Conseil des Arts du Canada et Téléfilm Canada)
- Rétablissement et modernisation du Programme de contestation judiciaire
- Rétablissement du questionnaire détaillé du recensement
- Nomination de juges bilingues à la Cour suprême du Canada
- Investissements accrus dans les services en français dans les trois territoires
- Réhabilitation du Collège militaire royal de Saint-Jean à décerner des grades, et à fournir les ressources nécessaires pour un enseignement de niveau universitaire
- Doublement du nombre de placements professionnels financés dans le cadre du programme Emplois d'été Canada – incluant des places en langues officielles
- Investissement de 21,6 millions de dollars sur cinq ans visant l'accès à la justice familiale, pour les divorces en particulier, dans la langue de son choix
- Lancement du processus de révision du *Règlement sur les langues officielles – communications avec le public et prestation des services aux Canadiens*

- 
- Investissement supplémentaire de 80 millions de dollars à l'appui de la construction d'infrastructures éducatives dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire
- 
- Création du Fonds pour les espaces communautaires de 67,2 millions de dollars sur 5 ans pour réaliser des projets de construction liés aux infrastructures scolaires, communautaires et culturelles
- 
- Investissement supplémentaire de 60 millions de dollars sur quatre ans pour l'éducation dans la langue de la minorité
- 
- Lancement de *Atteindre nos objectifs : Stratégie en matière d'immigration francophone* pour des initiatives d'immigration francophone
- 
- Augmentation de 36,6 millions de dollars au cours des 5 prochaines années pour le Parcours d'intégration francophone, avec des initiatives pour favoriser l'immigration francophone dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire
- 
- Annonce de 16,5 millions de dollars pour « Le Mauril », un nouveau programme d'apprentissage linguistique en ligne
- 
- Investissement supplémentaire de 12,6 millions de dollars sur quatre ans pour des bourses d'études postsecondaires en français langue seconde afin d'encourager les étudiants anglophones à suivre des programmes collégiaux ou universitaires en français
- 
- Création du Programme d'action culturelle communautaire pour les écoles et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, un investissement de 7,5 millions de dollars
- 
- Annonce du lancement du Fonds d'appui à l'école communautaire citoyenne pour les communautés francophones en situation minoritaire de 5,3 millions de dollars sur 4 ans
- 
- Création du Fonds pour les communautés d'expression anglaise du Québec de 5,3 millions de dollars sur 5 ans
- 
- Appui de 1,9 million de dollars à l'Université de l'Ontario français pour assurer les activités de l'équipe de travail en place jusqu'en janvier 2020
- 
- Lancement du Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone
- 
- Annonce d'un appui de 1,25 million de dollars au bilinguisme dans la Capitale nationale
- 
- Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi* et lancement de l'examen en vue de la moderniser
-

## 5. Consultations menées par d'autres entités fédérales

---

Plusieurs entités fédérales sont allées à la rencontre des Canadiens pour entendre leurs visions de nos langues officielles. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles a entrepris une étude visant à examiner la perspective des Canadiens au sujet d'une modernisation de la *Loi*. Le comité a entendu plus de trois cents témoins et de nombreux intervenants ont déposé des mémoires fouillés avec des recommandations précises. Le rapport final comporte des recommandations précises de modifications à la *Loi*.

Le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes a aussi entrepris une étude sur la modernisation de la *Loi*. Le rapport final a été rendu public le 19 juin 2019.

Le 9 mai 2019, le Commissariat aux langues officielles a rendu public un document contenant une série de recommandations pour la modernisation de la *Loi*.

Ces contributions et recommandations seront considérées lors de l'analyse et de la réflexion dans le cadre de l'examen. Les liens vers leurs rapports sont présentés à l'Annexe 1. Cependant, la présente synthèse porte uniquement sur la démarche du gouvernement, notamment les propos entendus lors des tables rondes, forums et symposium, de même que les propositions communiquées directement au gouvernement.





## 6. Sommaire des discussions

---

Ce document synthèse présente un sommaire des discussions et permet d'alimenter la réflexion envers la modernisation de la *Loi*. En plus du survol des propositions entendues, regroupées par thème, une compilation plus détaillée des suggestions entendues est disponible à l'Annexe 2. La liste des organismes qui ont participé à l'exercice est présentée à l'Annexe 3.

**« La *Loi sur les langues officielles* revêt une importance fondamentale pour le pays et doit être en mesure de bien servir les Canadiens et Canadiennes et de refléter leurs besoins. »**

– L'honorable **Mélanie Joly**,  
Ministre du Tourisme, Langues officielles  
& la Francophonie



Les Canadiens ont été invités à exprimer leurs commentaires ou suggestions en personne lors de forums et tables rondes, par webdiffusion ou par courriel, sur cinq thèmes porteurs pour l'avenir de nos langues officielles :

1. La mobilisation, le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire
2. Les institutions fédérales qui incarnent les langues officielles
3. La promotion de la culture et du bilinguisme

4. Les langues officielles et la place du Canada dans le monde
5. Les langues officielles et le Canada à l'ère du numérique

### Perspectives régionales

Certaines tendances régionales ont pu être observées. La toute première table ronde s'est déroulée à Hemmingford au Québec où il a surtout été question de la protection de l'identité des Québécois d'expression anglaise et de transparence dans les transferts de fonds entre paliers de gouvernement.

Dans les provinces atlantiques, l'attention a été portée sur l'importance de l'éducation pour la transmission de la langue et de la culture.

L'immigration francophone a été abordée lors des tables rondes en Ontario et les participants ont identifié des difficultés d'accéder à des services gouvernementaux, à effectuer de la recherche d'emploi et à recevoir des soins de santé en français. Ils ont aussi souligné l'importance d'être reconnus comme « francophones » dans le recensement national.

Dans les prairies, l'accent a été mis sur l'importance de la prise en considération des différences entre les communautés dans la mise en œuvre de la *Loi*.

Tandis que dans l'Ouest et le Nord, l'accès à la technologie et la nécessité d'avoir une *Loi* adaptée aux situations nordiques ont été abordés. À Iqaluit, au Nunavut, où l'anglais et le français sont deux langues minoritaires, il a été question de la reconnaissance de l'inuktitut.

« Pour que la dualité linguistique fonctionne, pour que le concept d'égalité de statut énoncé à l'article 16 de la *Charte* fonctionne, il faut que les dirigeants nationaux et les institutions de langues officielles tiennent dûment compte de ce principe, pour que les Québécois d'expression anglaise soient perçus comme reflétés dans ces mécanismes ».

– Stephen Thompson,  
directeur des relations gouvernementales,  
politique stratégique et recherche au Québec  
Community Groups Network

Tel que mentionné précédemment, les propositions ont été nombreuses et pour les besoins de cette synthèse et pour faciliter la lecture, nous avons sélectionné les principales que nous avons regroupées par thème, avec les contenus des forums.

### **Thème 1 : La mobilisation, le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire**

Deux millions de Canadiens vivent dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire réparties dans toutes les provinces et territoires du pays, soit un million de francophones à l'extérieur du Québec et un million de Québécois d'expression anglaise. Si ces populations n'ont jamais été aussi nombreuses, leur poids relatif – souvent présenté par rapport à la population totale de la province ou du territoire où ils vivent – n'a jamais été

aussi bas. Ces communautés ont un taux de croissance moins rapide que la population canadienne dans son ensemble.

Les défis diffèrent d'une communauté à l'autre. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick vivent une double situation. Ils sont en situation minoritaire dans le pays et dans la seule province officiellement bilingue au Canada. Les Québécois d'expression anglaise du Québec sont confrontés à des défis fort différents qu'ils habitent dans la région de Montréal, ailleurs dans la province ou encore qu'ils soient issus d'une minorité visible. Les contextes communautaires ne sont pas exactement les mêmes pour les Canadiens qui vivent près de la frontière américaine et ceux qui vivent en région arctique. Dans tous les cas, les organismes communautaires qui les représentent connaissent des succès et des défis, et ils interpellent aussi bien le gouvernement fédéral que le gouvernement provincial ou territorial pour les appuyer.

Le forum consacré à ce thème a été organisé à Edmonton en Alberta le 23 avril 2019. Les panélistes étaient :

- L'honorable Don Boudria, C.P., ancien ministre fédéral responsable de la Francophonie et parlementaire
- Justin Johnson, vice-président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et chef de la direction à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba
- Srilata Ravi, professeure de littérature au Campus St-Jean en Alberta, spécialiste en littérature francophone et auteure de nombreux ouvrages

Ce thème était cher à un grand nombre de participants. Il a été abordé à chaque table ronde et forum.

La *Loi* est perçue comme une réussite qu'il faut parfaire. On souligne que la promotion de nos langues officielles et la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire passent par l'éducation. On souligne également la nécessité de repenser le rôle de CBC/Radio-Canada, afin de favoriser plus de contenus locaux.

Le rôle que doit jouer le gouvernement du Canada dans la mise en œuvre de la Partie VII de la *Loi* est abordé et deux éléments importants sont soulignés. Premièrement, on suggère que la consultation des communautés de langue officielle en situation minoritaire faite par les institutions fédérales doit être obligatoire, efficace et ouverte et, deuxièmement, le gouvernement le plus proche de la population ciblée devrait être le plus apte à la servir correctement.

L'ouverture sur le monde mène rapidement à se pencher sur le potentiel économique des langues officielles. Pour les panélistes, ces questions concernent tous les Canadiens et témoignent de la valeur ajoutée du français et d'une main-d'œuvre bilingue à l'économie canadienne. Un centre d'appel à Moncton est cité en exemple. Le bilinguisme présente des occasions économiques à saisir tant au niveau communautaire qu'à l'échelle du Canada et sur la scène internationale.

Le panel aborde également l'éducation postsecondaire. Un rapport direct est établi entre l'éducation postsecondaire et l'économie. Certains participants soulignent qu'il faut cesser de voir les transferts fédéraux-provinciaux-territoriaux en éducation comme un coût, pour les

voir plutôt comme un investissement. On a précisé que ceux-ci devraient contenir des clauses linguistiques exécutoires et les provinces et territoires devraient rendre davantage de comptes sur leur utilisation des sommes.

L'accès à l'éducation dans sa langue s'avère être une priorité pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. La demande pour ces programmes est de plus en plus grande. Plusieurs Canadiens rencontrés affirment que l'accès à l'éducation devrait aussi être disponible de la petite enfance au postsecondaire. Certains réclament même d'instaurer un nouveau droit garantissant, à chaque Canadien qui le désire, un accès à des programmes d'apprentissage de sa seconde langue officielle. Dans quelques provinces, on observe que pour pouvoir conserver leurs infrastructures scolaires, des communautés devront sans doute compter sur un appui du *Programme de contestation judiciaire*.

L'accès à l'éducation est aussi discuté sous l'angle du ciblage des clientèles scolaires et des ressources enseignantes. On propose de revoir les méthodes pour dénombrer plus précisément le nombre d'ayants droit à une éducation dans la langue de la minorité en vertu de la *Charte*. On presse les gouvernements de collaborer afin de répondre au défi posé par la pénurie d'enseignants dans les écoles francophones en situation minoritaire, pour l'apprentissage du français comme langue seconde et pour le soutien à la petite enfance.

L'enjeu de la sécurité linguistique est aussi présenté comme une réalité de terrain incontournable. Au-delà de la nécessité de retrouver une certaine fierté de parler français, il est question de l'insécurité liée à ne pas parler

un français convenable, plus académique, qui est ressentie par plusieurs locuteurs en situation minoritaire. Une question qui, pour plusieurs, mérite d'être étudiée davantage. Ce thème est largement discuté dans les seize autres évènements partout au pays.

Les deux paliers de gouvernements offrent des programmes et des services qui favorisent le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cependant, certains domaines essentiels à la vitalité de ces communautés relèvent des champs de compétences des provinces et territoires, notamment l'éducation, la santé, la petite enfance et la justice, ou de compétences partagées, comme l'immigration. Plusieurs institutions fédérales appuient donc le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire en contribuant des sommes d'argent aux gouvernements provinciaux et territoriaux au moyen d'ententes. Ces communautés suggèrent aux paliers gouvernementaux de s'entendre sur une offre de base de services, essentielle à leur vitalité, qui serait commune à l'ensemble des provinces et territoires. Certains participants militent pour une inclusion du palier municipal dans ce concert d'actions visant à appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

**« Les Québécois d'expression anglaise ne s'inquiètent pas de la perte de leur langue, mais de leur sens de l'identité et de leur visibilité ».**

– **Sylvia Martin-Laforge**,  
directrice générale du Québec  
Community Groups Network

La question des minorités au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire est un enjeu qui a été soulevé à quelques reprises. On rappelle l'importance de reconnaître qu'il y a plusieurs minorités au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment les minorités visibles, qui vivent différentes réalités et qui ajoutent à la richesse de notre diversité.

**« Nous sommes une double minorité [...] et nos taux de chômage sont liés à la fois à notre couleur et à la langue que nous parlons. Nous ne pensons pas qu'en vertu de la Loi sur les langues officielles, cette question a été traitée adéquatement ».**

– **Linton Garner**,  
du Regional Association  
of West Quebecers

Plusieurs intervenants soulignent la nécessité de clarifier la notion de « mesures positives » en modifiant le texte de la Loi ou en adoptant un Règlement lié à la Partie VII. En effet, la définition est inexistante dans la Loi actuelle. Depuis l'apparition des mesures positives dans



le texte de la *Loi* en 2005, on observe que plusieurs institutions fédérales ont eu des difficultés à identifier les meilleures actions à prendre pour appuyer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Plusieurs participants suggèrent que la *Loi* renferme désormais une obligation, pour l'ensemble des institutions fédérales, de consulter les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de les aider à identifier ou revoir ces mesures positives. Mais, d'abord, il faudra définir ce qu'on entend par consultation.

Pour certains, la *Loi* actuelle est rédigée pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Une nouvelle mouture pourrait utiliser un choix de mots plus engageant pour l'ensemble de la population canadienne et qui présenterait nos langues officielles plus clairement comme une valeur commune.

« Il faut redéfinir la catégorie “francophone” pour la rendre véritablement solidaire et internationale. »

– Srilata Ravi,  
Professeure titulaire,  
Université de l'Alberta,  
Campus Saint-Jean



L'ajout d'un paragraphe pour renforcer l'autorité du ministre responsable de la mise en œuvre de la Partie VII de la *Loi* est proposé par plusieurs intervenants à travers le Canada. On fait remarquer que le langage est dilué, comparativement à ce qui est attendu du

ministre responsable des Parties IV, V et VI. On demande que le ministre responsable de la Partie VII puisse lui aussi surveiller, évaluer, faire des recommandations et même exiger des mesures correctives.

La nécessité de passer de cibles ambitieuses à des actions claires qui favoriseront l'immigration francophone dans les communautés francophones en situation minoritaire fait l'objet de discussions. Il est question de favoriser l'accueil et la rétention de ces francophones du monde entier qui viennent contribuer aux objectifs de maintien du poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire.

La situation des médias des communautés de langue officielle en situation minoritaire, autant radiophoniques qu'écrits, est aussi abordée. Pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire, il s'agit de préserver le rayonnement de leurs principales voix dans les affaires publiques.

## Thème 2 : Des institutions fédérales qui incarnent les langues officielles

Toutes les institutions fédérales sont visées par l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire du pays et à promouvoir nos deux langues officielles.

Elles ont aussi l'obligation, où la *Loi* le requiert, de communiquer avec la population dans la langue officielle de son choix et de favoriser un milieu de travail où les fonctionnaires peuvent travailler dans la langue officielle de leur choix.

« La dualité linguistique est une valeur fondamentale de la fonction publique du Canada. »

– Patrick Borbey,  
Président de la Commission  
de la fonction publique du Canada



En raison de la nature de leurs activités, certaines institutions ont plus de facilité que d'autres à répondre à cet engagement. Certaines ont développé une culture organisationnelle qui tient compte des deux langues officielles. D'autres, par contre, sont appelées à protéger cet engagement dans le cadre de leurs partenariats financiers avec des tiers, provinciaux ou communautaires. L'évolution technologique a bouleversé l'environnement de travail et a mené à la transformation des outils de travail. Par exemple, le recours à des pages web facilement accessibles dans les deux langues officielles a favorisé la communication avec le public dans la langue de son choix. Cependant, le recours grandissant à la technologie, pour des rencontres virtuelles, entre autres, pose de nouveaux défis à la langue de travail.

Le forum consacré à ce thème a été organisé à Ottawa en Ontario le 18 mars 2019.

Les panélistes invités étaient :

- Linda Cardinal, professeure à la Faculté des sciences sociales et à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa, où elle est titulaire de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques

- Marie-Paule Charrette-Poulin, sénatrice à la retraite originaire de Sudbury, qui a notamment fait carrière comme haute-fonctionnaire et vice-présidente de CBC/Radio-Canada
- Koubra Hagggar, présidente du Regroupement des élèves conseiller.ère.s francophones de l'Ontario, vice-présidente de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne et membre du Conseil d'administration de l'Université de l'Ontario français
- Patrick Borbey, président de la Commission de la fonction publique du Canada et coauteur du rapport *Le prochain niveau : Enraciner une culture de dualité linguistique inclusive en milieu de travail au sein de la fonction publique* (Rapport Borbey-Mendelsohn)

Les présentations des panélistes donnent le ton pour le thème de la journée : c'est à travers le français et l'anglais que s'exprime la diversité au Canada et nos institutions fédérales doivent incarner nos deux langues officielles. On propose le recours à une « lentille francophone et anglophone » dans les pratiques des institutions fédérales ou même l'analyse comparative selon la langue, inspirée par l'analyse comparative selon les sexes, un concept bien intégré dans l'appareil fédéral. Celle-ci permettrait d'évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives des institutions fédérales sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Il est également suggéré que la *Loi* puisse rendre obligatoire l'adoption de mesures positives, semblable à la Partie VII, afin de permettre aux fonctionnaires fédéraux de travailler dans la

langue officielle de leur choix. Par exemple, la Partie V de la *Loi* pourrait exiger le bilinguisme à l'embauche pour des postes de supervision et tous les postes occupés par les fonctionnaires qui sont en contact avec le public. Cette proposition fait directement écho à la mise en œuvre des recommandations du Rapport Borbey-Mendelsohn, qui est largement cité dans les discussions.

Ensuite, on rappelle l'importance d'ajuster la *Loi* en fonction des nouvelles technologies et du contexte numérique dans lequel nous vivons aujourd'hui. Cela fait également écho à d'autres commentaires quant à l'importance des technologies. Celles-ci devraient faire partie d'une réflexion quant à leur utilisation pour renforcer nos langues officielles : le droit des fonctionnaires de travailler dans la langue de leur choix, l'offre de services et la promotion des deux langues officielles.

Dans le cadre de la modernisation de la *Loi*, une réflexion sur le rôle des institutions fédérales s'impose. Les panélistes nous rappellent que l'exercice de révision de la *Loi* est un bon moment pour chercher à mettre en œuvre les recommandations du Rapport Borbey-Mendelsohn. Les recommandations visent surtout à faire du lieu de travail des fonctionnaires fédéraux un endroit où nos langues officielles prennent tous leurs droits, au bénéfice de la société canadienne.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux intervenants réclament plus de pouvoirs pour le commissaire aux langues officielles. On souhaite qu'il soit capable de pénaliser, avec des amendes par exemple, les institutions fédérales trouvées fautives devant la *Loi*. Ces propos vont dans le sens de ce que le commissaire lui-même réclame :

**« Ma vision, qui s'appuie sur les principes d'une *Loi* actuelle, dynamique et robuste, est qu'il serait souhaitable que le commissaire ait plus d'outils à sa disposition afin de lui permettre de pleinement s'acquitter de son mandat. Mais, ultimement, il revient toujours aux institutions fédérales de respecter leurs obligations. »**

**– Raymond Théberge,**

Modernisation de la *Loi sur les langues officielles* :  
Recommandations du commissaire aux langues officielles  
pour une *Loi* actuelle, dynamique et robuste : 2019

D'autres participants souhaitent qu'il ait le pouvoir de rediriger ces cas devant un tribunal. Certains proposent de créer un nouveau tribunal administratif dédié aux langues officielles.

Certains suggèrent qu'un seul ministre soit responsable de la mise en œuvre de l'ensemble de la *Loi*. Pour d'autres, il est question de confier la mise en œuvre de toutes les parties de la *Loi* à une seule agence centrale, incluant la coordination horizontale et la reddition de comptes. Alors que certains pensent que le Secrétariat du Conseil du Trésor est l'institution la mieux placée pour s'acquitter de cette tâche, d'autres croient qu'il s'agirait du Bureau du Conseil privé. Qu'on parle d'attribution à une agence centrale dédiée aux langues officielles ou du renforcement des responsabilités existantes, les intervenants sont d'avis que les mécanismes de surveillance et d'assurance de la conformité à la *Loi* doivent être plus solides.

Le bilinguisme des juges de la Cour suprême du Canada est souvent mentionné comme une avenue à explorer dans le cadre de la modernisation de la *Loi*. Ce point est surtout soulevé par des représentants des communautés francophones en situation minoritaire, notamment à Charlottetown et Regina, où ces communautés souhaitent que la *Loi* garantisse la nomination de juges bilingues au plus haut tribunal du pays.

La désignation de régions bilingues a aussi été discutée. Plusieurs membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire demandent que l'ensemble du Canada soit désigné bilingue, pour faciliter l'accès aux services dans les deux langues officielles et pour donner la possibilité à tous les employés fédéraux de travailler dans la langue de leur choix. On souligne aussi la situation des Canadiens qui sont mobiles, et qui peuvent avoir – ou ne plus avoir – des droits linguistiques, selon qu'ils ont les pieds dans une zone désignée bilingue ou qui n'est pas désignée bilingue. La question des services adéquats destinés aux Canadiens se pose aussi en lien avec le transport aérien.

On retient, parmi les suggestions faites sur ce thème, un message clair : les institutions fédérales jouent un rôle clé en matière de langues officielles au Canada. Afin d'assurer la mise en œuvre d'une *Loi* modernisée, la gouvernance des institutions fédérales devrait être réexaminée. Il faudrait aussi étudier la cohérence entre les lois fédérales. L'exemple cité est celui du chevauchement entre la *Loi* et la *Loi sur la radiodiffusion* qui mérite un examen plus approfondi.

### **Thème 3 : La promotion de la culture et du bilinguisme**

Nos langues officielles sont plus que de simples moyens de communiquer, elles sont des véhicules pour nos cultures. Des institutions canadiennes, comme CBC/Radio-Canada, le Conseil des arts ou l'Office national du film, appuient nos artistes et leur donnent une voix, en anglais et en français. Le gouvernement du Canada appuie aussi nos langues officielles en soutenant l'apprentissage de la langue seconde.

« Il faut rendre très visible le fait qu'il y a des services en français offerts. »

– L'honorable Michel Bastarache





« La nouvelle *Loi* devrait avoir une section visant à protéger l'accès à l'apprentissage de la langue seconde. »

– Sharon Lapkin,  
Canadian Parents for French

Ce thème pose autant des questions de rapprochement et d'appréciation de l'autre, que ce soit par le bilinguisme ou les relations entre minorités et majorités. Le Québec est en rapport majoritaire avec ses communautés d'expression anglaise, tout en étant en minorité à l'échelle du pays. Les taux de bilinguisme sont différents d'une communauté à l'autre. Tandis que les Canadiens des communautés de langue officielle en situation minoritaire affichent un bilinguisme nettement plus élevé que la moyenne nationale, selon les chiffres de 2016 (francophones hors Québec 85,2 %; anglophones du Québec 68,8 %), les Québécois majoritaires sont beaucoup plus bilingues (40,2 %) que les anglophones en position majoritaire (7,3 %). De sorte que le taux de bilinguisme national est de 17,9 %.

Le forum consacré à ce thème s'est déroulé à Moncton au Nouveau-Brunswick le 12 mars 2019. Les panélistes qui ont animé les discussions étaient :

- Sue Duguay, présidente de la Fédération jeunesse canadienne-française
- Martin Théberge, président de la Fédération culturelle canadienne-française
- Michel Bastarache, juge de la Cour suprême du Canada de 1997 à 2008

Lors des discussions, on soutient que pour renforcer la *Loi*, la promotion de nos langues officielles est essentielle. La promotion constitue une forme de sensibilisation. Cette sensibilisation commence par l'éducation et le soutien à la culture.

On rappelle également que la protection et la promotion des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont d'abord et avant tout un projet culturel dont s'est dotée la société canadienne. On souligne qu'il faudrait, entre autres, spécifier dans le préambule de la *Loi* que les arts et la culture sont essentiels à la vitalité de ces communautés et y traiter de l'importance de protéger les institutions culturelles canadiennes.



Il est avancé que la modernisation de la *Loi* devrait établir clairement dans son préambule des termes spécifiques et précis, en plus d'y inclure une définition du statut quasi constitutionnel de *Loi*. Le préambule pourrait aussi énoncer la nécessité d'une interprétation libérale et progressive de la *Loi*, pour éviter d'éventuelles interprétations limitatives. Au point de vue judiciaire, la *Loi* pourrait inclure une obligation de bilinguisme pour tous les juges de la Cour suprême du Canada, en plus de fournir la traduction des décisions des cours fédérales.

On propose de revoir les mécanismes de contrôle prévus dans la *Loi*, en renforçant les pouvoirs du commissaire aux langues officielles, en précisant les obligations des institutions fédérales prévues à la Partie VII et en revoyant les mécanismes de gouvernance, afin de favoriser l'égalité réelle entre les deux langues.

« Ce n'est pas juste une question d'apprendre le français ou d'apprendre l'anglais, c'est une question, par la langue, de découvrir l'autre communauté, d'interagir. »

– Yvon Lapierre,  
maire de Dieppe

On mentionne aussi qu'il est important, dans le cadre de la modernisation, de réfléchir à des mesures pour favoriser le bilinguisme de la ville d'Ottawa, à titre de Capitale nationale.

Pour plusieurs, le gouvernement doit miser davantage sur les technologies pour faire rayonner le caractère bilingue du pays. Nous avons de nouveaux outils technologiques à notre portée qui pourraient renforcer la reconnaissance

et l'appréciation culturelle entre notre majorité et nos communautés de langue officielle en milieu minoritaire.

Pour ce thème, nous retenons que des campagnes de promotion devraient cibler tous les Canadiens dans la mise en lumière des différentes réalités linguistiques et de la richesse des cultures présentes dans nos communautés.

#### **Thème 4 : Les langues officielles et la place du Canada dans le monde**

Le français et l'anglais demeurent parmi les cinq langues les plus parlées au plan international. Ces langues sont en usage courant dans de grandes organisations internationales, comme L'Organisation des Nations Unies. Nos deux langues officielles font du Canada un membre influent dans les deux grandes sphères linguistiques internationales que sont le Commonwealth et l'Organisation internationale de la Francophonie.

La mondialisation, marquée par une multiplication des communications, des échanges et des déplacements, présente des opportunités et des défis pour le Canada. Pendant que l'anglais semble profiter d'un contexte favorable pour se déployer sur Internet, le français n'occupe qu'une infime partie du contenu numérique accessible. Pourtant, la plus importante croissance démographique du siècle est anticipée en Afrique, et sera en grande partie francophone. Ce qui représente un marché important pour des contenus francophones.

Le Canada, comme terre d'accueil d'une immigration de plus en plus diversifiée, verra ses langues officielles cohabiter avec d'autres langues. L'apprentissage des deux langues officielles représente de précieux outils d'intégration sur son territoire.

Le forum consacré à ce thème s'est déroulé à Sherbrooke au Québec le 15 avril 2019. Le panel était constitué de :

- Graham Fraser, commissaire aux langues officielles du Canada de 2006 à 2016
- Jean-Louis Roy, président et directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Fabienne Colas, actrice, réalisatrice, productrice et conférencière

Le monde d'aujourd'hui n'est pas ce qu'il était il y a 50 ans. C'est sur ce constat que les discussions ont été lancées. La société évolue et il est dans l'intérêt de tous que les lois évoluent pour qu'elles reflètent bien nos réalités changeantes.

La *Loi* parle très peu de la diplomatie canadienne et de la place du bilinguisme dans le contexte des affaires étrangères. Certains suggèrent que le leadership du Canada en matière de langues officielles sur la scène internationale et le rôle du ministre responsable de la Francophonie soient enchâssés dans la *Loi*. Un des principaux enjeux est l'image du Canada à l'international. Si l'objectif du Canada est de promouvoir le bilinguisme et l'usage des langues officielles, il faut que nos représentants à l'étranger incarnent ces valeurs. Ainsi, les diplomates,

les ambassadeurs, les employés des ambassades et les ministres fédéraux devraient être des représentants et des défenseurs de nos langues officielles. La *Loi* pourrait aborder la diplomatie internationale et énoncer des obligations pour les représentants du Canada à l'étranger.

On suggère également la possibilité de donner un plus grand rôle diplomatique au commissaire aux langues officielles. De plus, une forte présence du Canada comme pays francophone dans l'arène internationale doit passer par un rôle plus actif dans l'Organisation internationale de la Francophonie.



Vu la croissance démographique anticipée en Afrique, on souligne qu'il serait primordial de renouer avec la francophonie africaine et de rouvrir les ambassades en Afrique. On maintient aussi que certains pays non francophones, néanmoins attachés à l'espace francophone, font une grande promotion du français à l'international en l'utilisant dans leurs relations diplomatiques.

Le thème du Canada dans le monde est associé à la culture, qui est un vecteur important de l'identité. Ainsi, les organismes qui œuvrent dans les milieux culturels, majoritaires et minoritaires, et leurs artistes sont de bons ambassadeurs à l'international. Ils sont des porte-paroles qui peuvent faire la promotion du Canada en présentant leurs œuvres en français et en anglais.

Les participants au forum cherchent à rattacher le rôle international du Canada aux réalités communautaires présentes au pays. Selon eux, pour que l'anglais et le français soient un levier à l'international, il est primordial que nos deux langues officielles soient tout d'abord bien défendues au pays. Cette préoccupation est notamment exprimée en lien avec l'impact du jugement Gascon en Colombie-Britannique. Cette mention a suscité beaucoup de commentaires des panélistes et des participants. On demande d'ailleurs au gouvernement de bien définir et de doter la Partie VII d'un cadre réglementaire pour guider sa mise en œuvre.

L'immigration est aussi discutée. On rappelle le potentiel d'accueil des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi que l'adhésion des immigrants aux valeurs liées à nos langues officielles. Les immigrants sont perçus comme des ambassadeurs informels importants du bilinguisme et des langues officielles au Canada. On fait remarquer une certaine désinformation possible sur les réalités linguistiques du Canada lors du recrutement des immigrants. Les nouveaux arrivants ont la perception d'un pays bilingue, mais ne se retrouvent pas dans un environnement au bilinguisme intégral dans leur communauté d'accueil. Il est donc important que le contexte linguistique canadien soit mieux compris pour éviter des déceptions.

« Cette communauté immigrante sur laquelle on pose tellement de poids [...] elle arrive au Canada autour d'un grand malentendu. C'est cette idée qu'effectivement, le pays est réellement bilingue et que, donc, on va pouvoir vivre en français, et ce n'est pas une réalité. Et ça crée des drames au quotidien, ça crée aussi de très belles opportunités. »

– **Fayza Abdallaou**,  
militante et fondatrice de Next Level  
Impact Consulting

Des participants ont aussi abordé la possibilité que les technologies numériques soient mieux utilisées pour raffermir nos liens avec les autres États de la Francophonie internationale. On souligne aussi que les communautés de langue officielle en situation minoritaire aimeraient un plus grand rôle au niveau international et qu'il faudrait peut-être en faire plus pour les faire rayonner sur la scène internationale. Une suggestion avancée est d'encourager les ententes entre les institutions scolaires postsecondaires des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des institutions à l'étranger.

Bref, le monde a changé, et la réflexion sur la modernisation de la *Loi* doit se faire en intégrant des éléments des contextes international et technologique qui sont en mutation rapide.

## **Thème 5 : Les langues officielles et le Canada à l'ère du numérique**

Les technologies numériques influencent nos communications quotidiennes et, par le fait même, nos rapports à l'autre. Elles facilitent la distribution de nos créations artistiques et de nos productions culturelles, de même que les échanges de produits et de services.

Ce thème nous oblige à nous projeter dans l'avenir, et à envisager l'état des langues officielles du Canada de 2069, dans cinquante ans.

Le forum consacré à ce thème a été organisé à Vancouver en Colombie-Britannique le 24 avril 2019. Les panélistes présents étaient :

- Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale chez l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) et coprésidente de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle
- Guillaume Déziel, diplômé en musique et consultant-expert en nouvelles technologies
- Gino LeBlanc, professeur en sciences politiques et en études canadiennes et directeur du Bureau des affaires francophones et francophiles de l'Université Simon Fraser
- Mary-Em Waddington, directrice chez British Columbia Technology for Learning Society

Ce forum a été l'occasion de se pencher sur les possibles impacts positifs du numérique sur nos langues officielles. D'entrée de jeu, on pose le problème de l'accès aux œuvres canadiennes en contexte numérique et on évoque la nécessité de voir les communautés de langue officielle en situation minoritaire saisir les possibilités offertes par ce nouvel environnement.

Pour certains, la question va au-delà des langues officielles, l'enjeu en est un de diversité culturelle à l'ère numérique. L'intervention des pouvoirs publics devient alors essentielle. L'adoption de quotas radiophoniques, il y a quelques décennies, est donnée comme exemple pour l'impact structurant qu'elle a eu sur le milieu radiophonique.

Une meilleure utilisation du numérique permettrait de faire face aux défis posés par le numérique lui-même. Par exemple, la mise en ligne d'œuvres artistiques ou de produits francophones n'est pas suffisante. Des gestes doivent être posés pour favoriser la « découvrabilité » des produits. Dans le contexte actuel, l'offre en ligne est immense et à l'échelle planétaire. Certains algorithmes des fureteurs web nous proposent les produits les plus demandés, perpétuant le plus souvent un biais culturel inconscient induit par les données de masse. Comment pouvons-nous soutenir la découverte de la production artistique et culturelle des communautés de langue officielle en situation minoritaire par les internautes? Les discussions sur le numérique amènent également des réflexions sur l'accès à et la qualité de la traduction.

La Loi est plus qu'une loi, elle renferme un projet de société. Ainsi, la prochaine mouture de son texte devrait travailler de façon plus explicite à la promotion de la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cela porte à réfléchir sur les façons de mesurer la vitalité. Le recours à la recherche serait nécessaire pour mieux mesurer cette vitalité.

L'importance du contenu régional dans la couverture de l'actualité par CBC/Radio-Canada est repris par plusieurs intervenants. On suggère aussi à la Société de veiller à se doter d'un conseil d'administration qui reflète la diversité régionale du Canada.

« Ça fait du bien d'entendre son accent aux nouvelles ! »

– Justin Johnson,

Vice-président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et chef de la direction à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba



On croit aussi qu'on pourrait mieux saisir les défis posés par le numérique en introduisant une « autre langue » dans le débat, celle du codage informatique. Puisque toutes ces nouvelles technologies sont coûteuses, sans nécessairement rendre nos vies plus faciles, une meilleure utilisation des technologies s'avère donc nécessaire.

On rappelle la nécessité de voir un rapprochement entre les communautés francophones en situation minoritaire et le Québec, notamment sur l'accès aux productions en français venant du Québec. On suggère de voir le fait français comme un enjeu national, afin de briser l'isolement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

On se demande si le réflexe de réglementation de l'Internet cible la bonne priorité et si la prise de décision ne pourrait pas être plus efficace : on ne peut pas réglementer Internet, mais on peut réglementer la diffusion sur Internet. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pourrait avoir un rôle à jouer en ce sens dans le futur.

L'importance des radios communautaires est réitérée. Elles sont des pépinières de talents et ont une importance cruciale dans l'écosystème radiophonique. Qui plus est, elles ont un pouvoir d'agir sur le sentiment de sécurité linguistique. On suggère même d'obliger les radios de l'ouest du pays à consacrer une part de leur programmation à la langue française. Un lien est aussi fait avec les programmes d'immersion, où les étudiants, qui forment un public négligé par les médias, cherchent des occasions de pratiquer leur seconde langue officielle, notamment par l'accès à des contenus.

En outre, l'accès aux contenus, tant culturels que liés aux services en santé, passe par un accès à la technologie et à un réseau Internet. Pour les panélistes, l'accès au contenu est primordial et constitue un défi pour les communautés qui n'ont pas encore accès à l'Internet haute vitesse. Les participants sont clairs : le numérique est une occasion à saisir qui favorise une offre de services active dans les deux langues officielles et qui permet de la déployer à l'échelle du pays.

Le numérique pourrait aussi contribuer à hausser le niveau de bilinguisme des Canadiens, en favorisant l'émergence d'outils et de pratiques pour faciliter l'apprentissage de la seconde langue officielle. On préconise alors de mieux intégrer les jeunes à la réflexion sur le numérique et nos langues officielles afin d'identifier avec eux des pistes prometteuses.

Il est proposé d'élargir la portée de la *Loi* jusqu'à y inclure un droit d'accès à la culture dans sa langue dans le préambule. On propose aussi que, dans le futur, plus d'institutions fédérales soient obligées de mettre l'épaule à la roue pour défendre les acquis. Dans le contexte, les yeux se tournent vers CBC/Radio-Canada qui pourrait jouer un plus grand rôle en raison de sa forte présence comme entité fédérale dans l'univers numérique.

### **Symposium sur le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi* sur les langues officielles**

La tournée de forums et de tables rondes a culminé avec un grand symposium sur les langues officielles organisé au Centre national des Arts à Ottawa les 27 et 28 mai 2019. C'était un moment fort qui a réuni près de 500 participants œuvrant dans le domaine des langues officielles, notamment les organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire, des chercheurs et juristes, des parlementaires, des jeunes, des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux et des représentants des institutions fédérales. L'événement s'est déroulé en présence de l'honorable Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, de monsieur Ian Shugart, greffier du Conseil privé, et de l'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Ce symposium offrait une rare occasion de réunir toutes les forces vives du pays, anglophones et francophones, dans un même

endroit pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi*, faire le point sur le chemin parcouru depuis un demi-siècle et discuter des perspectives d'avenir dans le cadre de la vaste réflexion sur la modernisation de la *Loi*.

Déployé sur deux jours, le programme était séparé en cinq blocs inspirés des grandes thématiques des forums et tables rondes. Chacun des blocs proposait des discussions en ateliers qui portaient sur des sujets ou enjeux précis tels que l'évolution législative et historique des langues officielles, le Programme de contestation judiciaire, les services aux communautés, la gouvernance des langues officielles, les procédures judiciaires, les médias à l'ère numérique, les projets d'innovation, une francophonie numérique, l'intégration des nouveaux arrivants et la jeunesse.

À la lumière de tout ce que nous avons entendu lors des deux journées consacrées au symposium, cinq grands consensus ont émergé :

1. L'importance d'inclure et de sensibiliser les majorités linguistiques;
2. Les langues officielles incarnées dans les expériences individuelles;
3. La valeur des langues autochtones;
4. Le potentiel des technologies comme moteur de l'innovation;
5. La place de la culture dans la *Loi*.

Bien qu'ils ne couvrent pas toute la richesse des échanges entre les participants, ces consensus ont émergé comme points communs des discussions dans la plupart des blocs et ateliers. Ils expriment les priorités des panélistes et des participants.

### **L'importance d'inclure et de sensibiliser les majorités linguistiques**

La *Charte* et la *Loi* regorgent de concepts et de valeurs qui témoignent d'une vision inclusive pour les langues officielles au Canada. Il y est question de droits individuels, de développement communautaire ou encore d'obligations pour les institutions fédérales. On cherche à avoir un impact sur la société canadienne dans son ensemble. Et l'évolution du texte de la *Loi* au cours des 50 dernières années confirme la concrétisation progressive et continue de cette vision.

Lors du symposium, il a été soulevé que les discussions sur nos langues officielles devaient être ouvertes à un plus grand nombre de Canadiens. La *Loi* les concerne tous et il faudrait éviter de tomber dans des débats pour initiés seulement. Dans divers ateliers, les participants ont réitéré la nécessité pour la prochaine *Loi* d'inclure les majorités linguistiques. Dans les faits, pourtant, les majorités linguistiques étaient au cœur de l'adoption de la *Loi* en 1969. En déclarant l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, on visait la coexistence pacifique entre deux grandes communautés linguistiques, francophone et anglophone.

**« La *Loi* sur les langues officielles, pour moi, même si je ne suis pas née au Canada, ce n'est pas la *Loi* des francophones, c'est la *Loi* des Canadiens. »**

**– Isabelle Dasyva-Gill,**  
directrice générale, Société Saint-Thomas-D'Aquin

### **Les langues officielles incarnées dans les expériences individuelles**

Les ateliers du symposium auront permis de mesurer l'impact de la *Loi* sur la vie quotidienne des Canadiens. Alors que dans les années 1960, les Canadiens militaient pour l'adoption de l'anglais et du français comme langues officielles, nous sommes désormais dans un autre état d'esprit. Après 50 années de langues officielles, l'expérience individuelle des Canadiens est désormais marquée par le régime linguistique dans lequel ils vivent.

Des témoignages partant d'expériences personnelles ont été utiles pour illustrer des phénomènes plus larges. Christopher Curtis, journaliste au *Montreal Gazette*, a su livrer un récit touchant de sa jeunesse au Québec, passée comme anglophone dans le système scolaire majoritaire francophone. Sue Duguay, pour sa part, nous a entretenus de façon éloquente sur l'identité « bilingue » des jeunes issus de familles exogames à qui on demande souvent de faire un choix dichotomique entre l'identité anglophone ou francophone. De par la qualité et la diversité des panels, il est facile d'imaginer un Canada qui produira dans l'avenir un nombre croissant de leaders convaincus en matière de langues officielles.

### **Le potentiel des technologies comme moteur de l'innovation**

Le besoin d'actualiser notre régime linguistique en tenant compte de l'évolution des technologies a fait consensus. La technologie continuera d'évoluer et la *Loi* devra demeurer technologiquement neutre. Afin de rester d'actualité dans un monde en progrès constant, la *Loi* doit pouvoir garder sa pertinence, peu importe les avancées, les innovations ou les nouvelles technologies.



Des représentants jeunesse ont impressionné les participants avec des démonstrations de projets de marathon de programmation, des « hackathon », qui prouvaient par l'exemple comment des applications développées par des programmeurs pouvaient être des outils efficaces pour innover et optimiser nos pratiques et la livraison de nos services en langues officielles. Il sera désormais obligatoire de tirer profit des avancées technologiques afin de préserver toute la pertinence des langues officielles au Canada.

C'est dans ce contexte innovant que le nouveau programme d'apprentissage et de maintien des deux langues officielles, « Le Mauril », a été présenté au public par la ministre Joly. Nommé en hommage à Mauril Bélanger, ancien député d'Ottawa-Vanier et ardent défenseur des langues officielles, ce programme numérique donnera gratuitement accès aux Canadiens à un environnement d'apprentissage de leur seconde langue officielle basé sur des contenus entièrement canadiens. Disponible en 2020, cette technologie développée par CBC/Radio-Canada contribuera à hausser le taux de bilinguisme des Canadiens.

### **La place de la culture dans la Loi**

La langue est un outil de communication. Il est impératif que tous les Canadiens puissent, en anglais et en français, communiquer avec le gouvernement fédéral. Si la question des communications avec le public et la prestation des services continuent de nourrir les réflexions, lors du symposium, il était clair pour les participants que les questions de culture doivent prendre une plus grande place dans le débat.

Plusieurs ont également soulevé que la langue donne un accès à la culture de l'autre – et que la culture de l'autre était un stimulant pour apprendre sa langue.

« Dans un monde où la mondialisation est chose quotidienne, où la culture américaine prend beaucoup de place, il faut réussir à trouver un équilibre entre des trucs un peu plus populaires un peu partout sur la scène internationale puis la richesse de nos communautés. »

– Sue Duguay,  
Présidente de la Fédération de la jeunesse  
canadienne-française



Plusieurs ont fait remarquer que le texte actuel de la *Loi* ne fait pas référence aux cultures canadiennes, et que la *Loi* traite de la langue et du bilinguisme seulement à titre d'outils de communication.

### **La valeur des langues autochtones**

Au cours des différentes activités du symposium, un enjeu lié au patrimoine linguistique canadien était présent : la préservation des langues autochtones. On a proposé d'élargir la réflexion sur notre régime linguistique pour y inclure les langues des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Plusieurs participants ont mentionné que les langues autochtones font partie de notre patrimoine linguistique, qu'elles ont une place importante dans notre histoire collective et qu'il faut les promouvoir. À l'ère de la réconciliation, une *Loi* modernisée doit reconnaître l'importance et la richesse des langues des peuples autochtones. Plusieurs participants ont d'ailleurs rappelé notre devoir de reconnaître

ce patrimoine qui a longtemps été opprimé. D'ailleurs, le 21 juin dernier, la *Loi sur les langues autochtones*, qui vise la réappropriation, la revitalisation, le maintien et le renforcement des langues autochtones au Canada, a reçu la sanction royale.

Ainsi, une *Loi* modernisée pourrait reconnaître, dans son préambule comme le suggéraient plusieurs, que les langues autochtones ont été les premières langues utilisées au Canada et qu'elles jouent un rôle important dans le développement de notre pays.

### **Revoir la vision et les objectifs**

Les deux journées dédiées au symposium nous ont permis d'approfondir la réflexion entamée lors des forums et tables rondes. Certains enjeux très spécifiques, dont la gouvernance des institutions fédérales, ont fait l'objet de plusieurs suggestions : quelle serait la meilleure institution pour renforcer la gouvernance et la coordination gouvernementale? Le débat est toujours ouvert.

Nombreux ont été les participants à réclamer, au-delà de certaines questions techniques ou organisationnelles, un retour de la réflexion à la dimension fondamentale de la *Loi* : sa vision et ses objectifs.

Le contexte, les expériences et les aspirations des Canadiens ont changé depuis 50 ans. On souligne qu'il serait important de réexaminer les objectifs de la *Loi*. La vision qu'elle met en œuvre doit également s'harmoniser avec les aspirations des Canadiens.

**« Nous avons besoin de célébrer notre langue, nos langues et nos accents, nos différences, nos valeurs. Une *Loi* modernisée devrait nous permettre de rêver ensemble, jeunes et moins jeunes, de protéger nos droits linguistiques, de faire la promotion de nos valeurs, ces mêmes valeurs qui nous unissent et qui sont au cœur de ce projet de société, au cœur de nos communautés. »**

**– Martin Théberge,**  
Président de la Fédération culturelle canadienne-française



## 7. Conclusion

.....

Le chantier de la modernisation de la *Loi* ne fait que débiter, mais, comme le souligne cette synthèse, la réflexion est bien entamée. Les propositions sont variées, et elles permettent un débat large et inclusif. Les propositions avancées visent autant des modifications au texte actuel que l'ajout de nouveaux éléments.

Le consensus qui se dégage de ces rencontres pancanadiennes est clair : les Canadiens souhaitent et attendent une modernisation de la *Loi*. D'une part, la modernisation doit chercher à protéger les acquis. D'autre part, elle doit aussi répondre à des problématiques comme la clarification des obligations des institutions fédérales ou la prise en considération des réalités des communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de poser les gestes les plus structurants pour appuyer leur vitalité. On se préoccupe de la défense du français au Canada et on se soucie aussi d'inclure les majorités linguistiques dans l'exercice de modernisation. On demande au gouvernement fédéral de mettre sa *Loi* au diapason des changements qui ont marqué la société canadienne au cours des dernières décennies, en prenant en considération les nouvelles réalités comme le numérique.

Comme étape subséquente de l'examen de la *Loi*, nous étudierons les propositions soumises par écrit par différents individus et groupes d'intervenants. Nous allons prendre connaissance des recommandations des différents rapports, notamment ceux du Sénat, de la Chambre des communes et du commissaire aux langues officielles. Les principaux joueurs de l'appareil fédéral, comme le ministère du Patrimoine canadien, le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Bureau du Conseil privé et Justice Canada seront

consultés. Les impacts des propositions faites sur l'ensemble des institutions fédérales, pour mesurer leurs impacts légaux, administratifs ou financiers, devraient aussi être examinés.

Les provinces et territoires seront aussi consultés. La collaboration intergouvernementale est un actif précieux. Elle a été nourrie et développée pendant des décennies, notamment dans un domaine prioritaire pour les Canadiens comme l'apprentissage de la langue seconde. Les provinces et territoires ont été invités à soumettre leurs propositions pour une *Loi* modernisée, en plus des discussions tenues entre gouvernements dans le cadre de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne de 2019.

Pour plusieurs, cet examen était attendu depuis longtemps et la modernisation de la *Loi* demeure un objectif incontournable. Nous souhaitons remercier tous ceux et celles qui ont participé à cet examen d'une façon ou d'une autre. Nous comptons sur leur mobilisation et leurs contributions futures pour poursuivre ce chantier bien entamé.

Cet exercice de réflexion nous aura permis de confirmer une idée forte, présente dans de nombreux témoignages : nous ne discutons pas simplement de la modernisation d'une loi, nous discutons d'un projet de société pour notre pays. En effet, la modernisation de la *Loi* ne peut pas et ne doit pas seulement être un exercice de révision visant à apporter des modifications à un texte. Il s'agit d'une occasion à saisir par tous les Canadiens, pour définir le Canada de demain, à la hauteur de nos aspirations. La *Loi* devient ainsi un véhicule capable de porter ces aspirations et un outil puissant pour faire du Canada un pays toujours plus moderne, libre, inclusif et exemplaire.

# ANNEXE 1 – Information sur les rapports du commissaire et des comités parlementaires

---

## Comité sénatorial permanent des langues officielles

<https://sencanada.ca/fr/info-page/parl-42-1/ollo-modernisation-loi-langues-officielles/>

- Septième rapport : La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* – la perspective des jeunes Canadiens
- Dixième rapport : La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* – la perspective des communautés de langue officielle en situation minoritaire
- Onzième rapport : La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* : la perspective des personnes qui ont été témoins de l'évolution de la *Loi*
- Douzième rapport : La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* : la perspective du secteur de la justice
- Treizième rapport : La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* : la perspective des institutions fédérales et les recommandations

## Comité permanent des langues officielles

<https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/LANG/StudyActivity?studyActivityId=10348897>

- Modernisation de la *Loi sur les Langues Officielles* : Rapport du Comité permanent des langues officielles

## Commissariat aux langues officielles

<https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/autres/2019/modernisation-llo-recommandations>

- Modernisation de la *Loi sur les langues officielles* : Recommandations du commissaire aux langues officielles pour une loi actuelle, dynamique et robuste

## ANNEXE 2 – Liste des propositions pour la modernisation de la Loi

.....

Notez que cette liste n'est pas exhaustive, mais elle présente la majorité des propositions qui ont été fournies dans le cadre de l'examen en vue de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*.

<b>Thème 1 : La mobilisation, le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire</b>		
<b>Enjeux</b>	<b>Exemples de propositions en lien avec l'enjeu</b>	<b>Sources principales</b>
<p>Rendre la consultation auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) obligatoire</p> <p>Prendre en considération le(s) résultat(s) de cette dernière</p>	<p>Obliger les consultations auprès des CLOSM et des groupes qui font la promotion de l'apprentissage de la seconde langue officielle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)</li> <li>• Association des juristes d'expression française de l'Ontario</li> <li>• Canadian Parents for French (CPF)</li> <li>• Commissaire aux langues officielles (CLO)</li> <li>• Conseil des écoles fransaskoises</li> <li>• Conseil scolaire acadien provincial – Nouvelle-Écosse</li> <li>• Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• Français pour l'avenir</li> <li>• Justin Johnson, forum d'Edmonton</li> <li>• Quebec Community Groups Network (QCGN)</li> <li>• Société franco-manitobaine</li> </ul>
	Formaliser les mécanismes de consultation des CLOSM dans un règlement sur la Partie VII de la <i>Loi</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick</li> <li>• Martin Normand, chercheur postdoctoral à l'Université d'Ottawa</li> </ul>
	Créer un Conseil consultatif des CLOSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AFFC</li> <li>• FCFA</li> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> <li>• QCGN</li> </ul>
	Donner à la communauté d'expression anglaise du Québec les ressources requises et un mécanisme consultatif officiel afin de favoriser une participation qui reflète le poids démographique de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collège John Abbott</li> <li>• QCGN</li> <li>• Regional Association of West Quebecers</li> <li>• Townshippers Association (TA)</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
<p>Clarifier les obligations des institutions fédérales en vertu de la Partie VII de la <i>Loi</i></p>	<p>Articles 41 et 43 : Préciser les définitions des concepts importants (exemple « mesures positives » et « vitalité ») <b>dans le texte de la <i>Loi</i> ou dans un Règlement de la Partie VII</b></p> <p>Préciser davantage les obligations des institutions fédérales (IF) relevant de la Partie VII, afin de favoriser un plus grand accès à la justice en français au Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AFFC</li> <li>• Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick</li> <li>• Commissaire aux langues officielles (CLO)</li> <li>• Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• FCFA</li> <li>• Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.</li> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> <li>• Pierre Foucher, professeur de droit à l'Université d'Ottawa</li> <li>• QCGN</li> <li>• Srilata Ravi, forum d'Edmonton</li> <li>• TA</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
	Préciser les définitions des concepts « francophones », « anglophones » et « bilingues »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des centres de la petite enfance de l'Île du Prince Édouard</li> <li>• Comité acadien et francophone de l'Est</li> <li>• Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan</li> <li>• Donald Desroches, président du Collège de l'Île</li> <li>• Fédération des parents de l'Île du Prince Édouard</li> <li>• Fédération nationale des commissions scolaires francophones (FNCSF)</li> <li>• Ministère de l'Éducation de l'Île du Prince Édouard</li> <li>• Société Saint-Thomas-D'Aquin</li> </ul>
Insérer des obligations en langues officielles dans les ententes entre le fédéral et les provinces et territoires (FPT)	Inclure des clauses linguistiques dans <b>tous</b> les accords de transfert de fonds entre le fédéral et les PT et une obligation de consulter les CLOSM sur ces accords	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée communautaire fransaskoise</li> <li>• Association franco-yukonnaise</li> <li>• Commissariat aux services en français de l'Ontario</li> <li>• Justin Johnson, forum d'Edmonton</li> <li>• FCFA</li> <li>• QCGN</li> </ul>



Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
	Inclure, dans chaque entente FPT, une enveloppe financière destinée au développement des institutions des CLOSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Égalité Santé en Français N.B. Inc.</li> <li>• Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)</li> <li>• Société historique francophone de l'Alberta</li> </ul>
	Assurer plus de transparence et de reddition de comptes dans les ententes FPT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AFFC</li> <li>• Commission scolaire francophone des Territoires-du-Nord-Ouest</li> <li>• Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• Conseil des écoles fransaskoises</li> <li>• FCFA</li> <li>• Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• FNCSF</li> <li>• Justin Johnson, forum d'Edmonton</li> <li>• Marie-Paule Charrette-Poulin, forum d'Ottawa</li> <li>• QCGN</li> <li>• Roger Lepage, avocat de Regina</li> <li>• TA</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
Mieux recenser les citoyens qui ont des droits linguistiques sous la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i>	Obliger Statistique Canada de dénombrer les ayants droit selon l'article 23 de la Charte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association canadienne-française de l'Alberta</li> <li>• Centre culturel franco-manitobain</li> <li>• Commissariat aux services en français de l'Ontario</li> <li>• FNCSF</li> <li>• Québec English School Boards Association</li> </ul>
Élargir la définition de « francophone »	Rendre inclusive la définition de « francophone » pour inclure les immigrants, les familles exogames et les francophiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des collèges et universités de la Francophonie canadienne (ACUFC)</li> <li>• Commissariat aux services en français de l'Ontario</li> <li>• CPF</li> <li>• Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)</li> <li>• Fédération des parents du Manitoba</li> <li>• Santé en français</li> <li>• Srilata Ravi, forum d'Edmonton</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
<p>Améliorer l'immigration vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire</p>	<p>Enchâsser des mesures d'immigration dans la <i>Loi</i> afin de favoriser l'accueil et la rétention des immigrants dans les CLOSM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association canadienne-française de l'Alberta</li> <li>• Association jeunesse fransaskoise</li> <li>• Conseil de développement économique des Territoires-du-Nord-Ouest</li> <li>• Conseil jeunesse provincial, Nouvelle-Écosse</li> <li>• Conseil scolaire fransaskois</li> <li>• Fabienne Colas, forum de Sherbrooke</li> <li>• FCFA</li> <li>• Jean-Louis Roy, forum de Sherbrooke</li> <li>• Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones</li> <li>• Réseau de soutien à l'immigration francophone du Nord de l'Ontario</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
Améliorer la sécurité linguistique des jeunes citoyens des communautés de langue officielle en situation minoritaire	Reformuler le mandat de CBC/Radio-Canada afin de favoriser la production de plus de contenus locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance des producteurs francophones du Canada</li> <li>• Chad Bean, au panel sur la jeunesse lors du symposium</li> <li>• Don Boudria, forum d'Edmonton</li> <li>• Jeunesse acadienne et francophone de l'Île du Prince Édouard</li> <li>• Justin Johnson, forum d'Edmonton</li> </ul>
	Préserver la place des médias communautaires (journaux et radios)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance des producteurs francophones du Canada</li> <li>• Association des radios communautaires en Atlantique</li> <li>• Commission scolaire francophone des Territoires-du-Nord-Ouest</li> <li>• Consortium des médias communautaires de langue officielle en situation minoritaire</li> <li>• Coopérative des publications fransaskoises</li> <li>• Éditions franco ténioise</li> <li>• FJCF</li> <li>• New Frontiers School Board</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quebec Farmers Association</li> <li>• Société Radio Taïga</li> </ul>
	<p>Appliquer une lentille « langues officielles » lors du développement de toute nouvelle politique publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée communautaire fransaskoise</li> <li>• Justin Johnson, forum d'Edmonton</li> <li>• Linda Cardinal, forum d'Ottawa</li> <li>• Lorraine O'Donnell, chercheure dans le réseau QUESCREN</li> <li>• Martin Théberge, forum de Moncton</li> </ul>
	<p>Assurer un continuum en éducation de la petite enfance au post-secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée communautaire fransaskoise</li> <li>• Association des centres de la petite enfance de l'Île-du-Prince-Édouard</li> <li>• Carlo Lavoie, professeur/chercheur à l'université de l'Île-du-Prince-Édouard</li> <li>• Collège Mathieu</li> <li>• Collège nordique francophone</li> <li>• Commission scolaire francophone des Territoires-du-Nord-Ouest</li> <li>• FNCSF</li> <li>• Roger Lepage, avocat de Regina</li> </ul>

**Thème 2 : Des institutions fédérales qui incarnent les langues officielles**

<b>Enjeux</b>	<b>Exemples de propositions en lien avec l'enjeu</b>	<b>Sources principales</b>
<p>Confier la mise en œuvre de la <i>Loi</i> à une agence centrale, incluant la coordination horizontale et la reddition de compte</p>	<p>Confier la mise en œuvre de l'ensemble de la <i>Loi</i> au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée communautaire fransaskoise</li> <li>• Association des juristes d'expression française de l'Ontario</li> <li>• Coopérative des publications fransaskoises</li> <li>• FCFA</li> <li>• François Boileau, ancien commissaire aux services en français de l'Ontario</li> <li>• Services linguistiques universels</li> <li>• Stéphanie Chouinard, professeure au Collège militaire royal du Canada</li> </ul>
	<p>Confier la mise en œuvre de l'ensemble de la <i>Loi</i> au Bureau du Conseil Privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)</li> <li>• Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick</li> <li>• Collège Mathieu</li> <li>• Commission nationale des parents francophones</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• Fédération culturelle canadienne-française</li> <li>• Fédération des parents du Manitoba</li> <li>• Gino LeBlanc, forum de Vancouver</li> <li>• Graham Fraser, Symposium</li> <li>• Réseau de développement économique et d'employabilité</li> <li>• Santé en français</li> <li>• Société franco-manitobaine</li> <li>• Société Santé en français</li> </ul>
	Renforcer les pouvoirs actuels du ministre du Patrimoine canadien et/ou de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Martin Normand, chercheur postdoctoral à l'Université d'Ottawa</li> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> </ul>
	Établir une hiérarchie plus claire des responsabilités entre les institutions fédérales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLO</li> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> <li>• QCGN</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
Renforcer les pouvoirs du Commissariat aux langues officielles (CLO)	Accorder au CLO un pouvoir d'ordonnance structurelle, comme on en retrouve dans des jugements de cours, qui pourrait être revu en Cour fédérale si la partie visée souhaite la contester	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> </ul>
	Accorder au CLO le pouvoir de demander l'instruction d'une plainte à un « Tribunal des langues officielles » ainsi que le pouvoir d'intervenir dans les causes entendues dans cette nouvelle instance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLO</li> <li>• FCFA</li> <li>• QCGN</li> </ul>
	Donner au CLO le pouvoir d'imposer des punitions opérationnelles, des amendes, des sanctions administratives pécuniaires ou des ententes exécutoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ACUFC</li> <li>• CLO</li> <li>• Commission nationale des parents francophones</li> <li>• Coopérative des publications fransaskoises</li> <li>• Pierre Foucher, professeur de droit à l'Université d'Ottawa</li> <li>• Société de la francophonie manitobaine</li> <li>• Société Santé en français</li> </ul>



Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
Garantir le bilinguisme des juges à la Cour suprême du Canada (CSC)	Supprimer l'exception relative au bilinguisme pour les juges de la CSC à l'article 16(1) de la <i>Loi</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée communautaire fransaskoise</li> <li>• Association des juristes d'expression française de l'Ontario</li> <li>• Barreau canadien</li> <li>• Barreau du Québec</li> <li>• CLO</li> <li>• Donald Desroches, président du Collège de l'Île</li> <li>• Égalité Santé en Français du Nouveau-Brunswick</li> <li>• FCFA</li> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> <li>• QCGN</li> <li>• Roger Lepage, avocat de Regina</li> <li>• Société de la francophonie manitobaine</li> <li>• TA</li> </ul>
Créer un environnement de travail dans la fonction publique fédérale favorisant l'utilisation des deux langues officielles (Partie V)	Ajouter un « engagement » explicite au texte de la <i>Loi</i> obligeant le gouvernement fédéral à favoriser un environnement de travail bilingue partout au pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donald Desroches, président du Collège de l'Île</li> <li>• FCFA</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
	Établir une plus grande cohérence entre les parties IV, V, VI et VII dans les bureaux fédéraux au Québec par l'ajout d'exigences minimales pour favoriser une plus grande utilisation de l'anglais et y refléter la présence des communautés d'expression anglaise en situation minoritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• English Language Arts Network</li> <li>• FCFA</li> <li>• QCGN</li> <li>• TA</li> </ul>
	Assurer la cohérence des droits en matière de langue de travail avec les obligations en matière de langue de service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLO</li> <li>• Donald Desroches, président du Collège de l'Île</li> <li>• FCFA</li> <li>• QCGN</li> </ul>
	<p>Favoriser le droit des fonctionnaires d'utiliser l'une ou l'autre des langues officielles (article 34) en précisant les obligations des institutions fédérales, prévues notamment à l'article 36 (ex. pour les réunions virtuelles)</p> <p>Étendre ces droits et obligations à plus de régions canadiennes (limités actuellement à la région de la capitale nationale et aux régions désignées bilingues)</p> <p>Améliorer la formation linguistique des employés et s'assurer que les cadres supérieurs sont couramment bilingues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association canadienne des employés professionnels (ACEP)</li> <li>• Banque de l'infrastructure du Canada</li> <li>• Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• Coopérative des publications fransaskoises</li> <li>• Égalité Santé en français du Nouveau-Brunswick</li> <li>• FCFA</li> <li>• Koubra Hagggar, forum d'Ottawa</li> <li>• Linda Cardinal, forum d'Ottawa</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marie-Paule Charrette-Poulin, forum d'Ottawa</li> <li>• Patrick Borbey, forum d'Ottawa</li> <li>• QCGN</li> <li>• TA</li> </ul>
	<p>Intégrer l'espace géographique de la province ou du territoire qui a déclaré l'anglais et le français comme ses langues officielles à la zone désignée bilingue fédérale (ex. : N.-B.; T.-N.O)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLO du Nouveau-Brunswick</li> <li>• FCFA et organismes sous la FCFA du Nouveau-Brunswick</li> <li>• Fédération Franco-Ténoise</li> <li>• Société acadienne du Nouveau-Brunswick</li> </ul>
<p>Formaliser le caractère bilingue de la Région de la Capitale nationale (RCN) et/ou de la Ville d'Ottawa</p>	<p>Créer une nouvelle partie dans la <i>Loi</i> portant sur la Région de la Capitale nationale et la Ville d'Ottawa, qui comprendrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ l'application de toutes les dispositions législatives fédérales existantes en langues officielles à Ottawa ou dans la RCN ainsi que pour les rôles et les pouvoirs de la CCN</li> <li>□ la reconnaissance du cadre juridique ontarien et ottavien qui garantit le bilinguisme officiel à la Ville d'Ottawa et dans les régions désignées de la <i>Loi sur les services en français</i></li> <li>□ une politique linguistique à l'égard des langues officielles dans la RCN adoptée par le gouvernement fédéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des communautés francophones d'Ottawa (ACFO)</li> <li>• François Larocque chercheur en francophonie à l'Université d'Ottawa</li> <li>• Linda Cardinal, forum d'Ottawa</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ un règlement sur l'offre active de services en français et en anglais par les institutions fédérales dans la RCN et par la Ville d'Ottawa</li> </ul>	
Clarifier et étendre les obligations en matière de langue de service (Partie IV de la Loi)	Étendre les obligations en matière de langue de service aux entreprises de compétence fédérale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FCFA</li> </ul>
	Clarifier la portée et le contenu de l'obligation de faire l'offre active, notamment par l'adoption d'un règlement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chambre de commerce francophone d'Halifax</li> <li>• CLO</li> <li>• Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse</li> </ul>
Créer une obligation de réviser la Loi de façon périodique	Assurer une réviser la Loi aux dix ans (les seules modifications apportées à la Loi de 1969 datent de 1988 et 2005)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLO (sans préciser aux dix ans)</li> <li>• CLO du Nouveau-Brunswick</li> <li>• CPF</li> <li>• FCFA</li> <li>• QCGN</li> </ul>
Créer des meilleures intersections avec des législations fédérales clés	Harmoniser les objectifs de la Charte, la Loi sur le divorce, la Loi sur la radiodiffusion, la Loi canadienne sur la santé, etc. avec la Loi sur les langues officielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association du barreau canadien</li> <li>• Consortium national de formation en santé</li> <li>• FCFA</li> <li>• Michel Bastarache, Forum de Moncton</li> <li>• Roger Lepage, avocat de Regina</li> <li>• Société santé en français</li> </ul>

### Thème 3 : La promotion de la culture et du bilinguisme

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
<p>Instaurer un droit (ou même une obligation) à l'apprentissage de sa seconde langue officielle dans la Partie VII, comme il existe un droit à l'éducation minoritaire dans la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i></p>	<p>Donner à <b>tous les Canadiens</b> le droit d'apprendre les deux langues officielles à l'aide de programmes de français langue seconde</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> </ul>
	<p>Préciser le rôle du fédéral, les mesures et les grands principes en matière d'appui à l'enseignement dans la langue seconde</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Français pour l'avenir</li> </ul>
	<p>Rendre l'apprentissage de la langue seconde française <b>obligatoire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division scolaire franco-manitobaine</li> </ul>
	<p>Offrir des occasions d'immersion en français à <b>toutes les personnes</b> intéressées, peu importe où elles habitent, et rendre <b>obligatoires</b> les cours de français de base <b>de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> </ul>
<p>Modifier le préambule de la <i>Loi</i></p>	<p>Intégrer, dans le préambule de la <i>Loi</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ la codification de la notion de l'égalité réelle</li> <li>□ le caractère réparateur des droits linguistiques</li> <li>□ le statut quasi constitutionnel de la <i>Loi</i></li> <li>□ l'importance des arts et de la culture pour la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire</li> <li>□ la valeur de la francophonie canadienne et de la dualité linguistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CLO</li> <li>• CPF</li> <li>• FCCF</li> <li>• Martin Théberge, forum de Moncton</li> <li>• Michel Bastarache, forum de Moncton</li> </ul>

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
<p>Accorder une plus grande place aux langues autochtones dans la <i>Loi</i></p>	<p>Encadrer la protection, la reconnaissance et l'utilisation des langues autochtones</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ashley Komangaapik Rose Cummings, membre du conseil de la jeunesse du Premier ministre, Symposium</li> <li>• Association des francophones du Nunavut</li> <li>• Kris Magnusson, doyen de la faculté de l'éducation de l'Université Simon Fraser</li> <li>• Nunavut Tunngavik Inc.</li> </ul>

**Thème 4 : Les langues officielles et la place du Canada dans le monde**

Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
Renforcer le leadership canadien en matière de langues officielles dans le monde	Définir le rôle du/de la ministre responsable de l'Organisation internationale de la Francophonie dans la <i>Loi</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Graham Fraser, forum de Sherbrooke</li> </ul>
	Nommer des diplomates et des ambassadeurs qui sont bilingues et qui feront la promotion du bilinguisme canadien à l'international	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Barreau du Québec</li> <li>• Graham Fraser, forum de Sherbrooke</li> </ul>
	Définir un rôle diplomatique pour le commissaire aux langues officielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Graham Fraser, forum de Sherbrooke</li> </ul>
Promouvoir la richesse culturelle et linguistique des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'international	<p>Développer des ententes entre les institutions scolaires postsecondaires des communautés de langue officielle en situation minoritaire et des institutions à l'étranger</p> <p>Appuyer l'exportation des produits culturels des communautés de langue officielle en situation minoritaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance des producteurs francophones du Canada</li> <li>• FCCF</li> <li>• Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• Martin Théberge, forum de Moncton</li> <li>• Michèle Bazin, présidente du Festival du Cinéma de Knowlton</li> </ul>

**Thème 5 : Les langues officielles et le Canada à l'ère du numérique**

<b>Enjeux</b>	<b>Exemples de propositions en lien avec l'enjeu</b>	<b>Sources principales</b>
Renforcer les mandats de CBC/ Radio-Canada et du CRTC afin d'appuyer les objectifs de la <i>Loi</i>	Veiller à ce que CBC/Radio-Canada se dote d'un conseil d'administration qui reflète la diversité régionale du Canada, y compris la jeunesse canadienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Don Boudria, forum d'Edmonton</li> <li>• FJCF</li> <li>• Gino LeBlanc, forum de Vancouver</li> <li>• Marie-Paule Charrette-Poulin, forum d'Ottawa</li> </ul>
	S'assurer que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglemente les diffusions sur Internet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alliance des producteurs francophones du Canada</li> <li>• Jeunesse acadienne et francophone de l'Île du Prince Édouard</li> <li>• Solange Drouin, forum de Vancouver</li> </ul>
Utiliser la technologie pour élargir la discussion sur les langues officielles aux majorités linguistiques	Développer des outils digitaux pour que les Canadiens puissent facilement découvrir l'autre culture linguistique (ex : projets des Hackathon, le Mauril, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assemblée communautaire fransaskoise</li> <li>• CPF</li> <li>• Marco Dubé, Symposium</li> <li>• Mary-Em Waddington, forum de Vancouver</li> </ul>
Encadrer le rôle du Bureau de la traduction	Reconnaitre et garantir l'indépendance, l'expertise et le financement du Bureau de la traduction à l'intérieur de la LLO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ACEP</li> <li>• Association canadienne des juristes-traducteurs</li> </ul>



Enjeux	Exemples de propositions en lien avec l'enjeu	Sources principales
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association des juristes d'expression française de l'Ontario</li> <li>• Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse</li> <li>• Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc.</li> <li>• Linda Cardinal, Forum d'Ottawa</li> <li>• Ordre des traducteurs terminologues et interprètes agréés du Québec</li> <li>• Réseau national de formation en justice</li> <li>• Services linguistiques universels</li> <li>• Townshippers Association</li> </ul>
Améliorer la qualité des données sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire	Permettre une meilleure recherche et un plus grand accès aux données de qualité sur la démographie des CLOSM afin de planifier pour l'infrastructure et les services nécessaires pour préparer l'avenir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association franco-yukonnaise</li> <li>• Carlo Lavoie, Professeur-chercheur de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard</li> <li>• Jimmy Thibeault, Chaire de recherche en études acadiennes et francophones</li> <li>• Srilata Ravi, forum d'Edmonton</li> </ul>

## ANNEXE 3 – Liste des organismes qui ont participé à l'exercice de la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*

---

Plusieurs Canadiens et Canadiennes ont participé aux discussions à titre individuel. Des représentants des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ont également participé aux discussions. Nous désirons souligner leurs contributions et les remercier.

### **Organisations qui ont participé aux forums et aux tables rondes**

Accueil francophone

Acfas

Action-alpha

Affaires acadiennes et Francophonie - Nouvelle-Écosse

Aînés Action Québec

Alberta Historical Resources Foundation

Alliance culturelle de l'Ontario

Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)

Alliance des radios communautaires du Canada

Alliance Française

Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS)

Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)

Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

Assemblée francophone des retraité(e)s et aîné(e)s de la Colombie-Britannique (AFRACB)

Assistance and Referral Centre - Health & Social Services (ARC)

Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)

Association canadienne des employés professionnels (ACEP)

Association canadienne des professeurs de langues secondes

Association canadienne des professionnels de l'immersion

Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)

Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Saint-Paul

Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ)

Association de la presse francophone (APF)

Association de l'industrie de la Langue (AILIA)

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)

Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ)

Association des communautés francophones d'Ottawa (ACFO)

Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB)

Association des francophones du Nunavut

Association des journaux régionaux du Québec (AJRQ)

Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM)	Centre de ressources de la communauté noire
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB)	Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est
Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick	Centre des arts et de la culture de Dieppe
Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick	Centre for Race and Culture (CFRAC)
Association d'études canadiennes (AEC)	Chambre de commerce francophone de Halifax
Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY)	Cité des Rocheuses
Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB)	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)
Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)	Collège de l'Île
Association franco-yukonnaise (AFY)	Collège nordique francophone
Association jeunesse fransaskoise (AJF)	Comité acadien et francophone de l'Est (CAFE)
Association ontarienne des professeurs de langues vivantes (AOPLV)	Commission scolaire de langue française (CSLF) – Île-du-Prince-Édouard
Association québécoise des agriculteurs (QFA)	Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO)
Association Townshippers	Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)
Bibliothèque et centre d'informatique Atwater	Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY)
Bureau de la traduction	Commission scolaire New Frontiers
Canadian Parents for French	Commission scolaire Riverside (CSR)
Carrefour de l'Isle-Saint-Jean	Connexion Franco
Cégep Heritage	Conseil Communautaire du Grand-Havre
Cégep John Abbott	Conseil culturel fransaskois (CCF)
Centre communautaire Sainte-Anne (CCSA)	Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA)
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)	Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDÉNÉ)
Centre culturel Le Chenail	Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba
Centre d'Accueil Héritage (CAH)	
Centre de la Petite Enfance Les Petits Nanooks	

Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO)	English Speaking Catholic Council
Conseil de la coopération de l'Ontario	Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)
Conseil des écoles fransaskoises (CÉF)	Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse (FéCANE)
Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB)	Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique	Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCÎPÉ)
Conseil jeunesse provincial - Manitoba	Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (CJP)	Fédération des aînés franco-albertains (FAFA)
Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
Conseil québécois de la production de langue anglaise (QEPC)	Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta (FCSFA)
Conseil scolaire catholique Franco-Nord	Fédération des étudiantes et étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)
Conseil Scolaire Catholique MonAvenir	Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)	Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
Conseil scolaire du Nord-Ouest (CSNO)	Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB)
Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP)	Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard (FPÎPÉ)
Coopérative des publications fransaskoises (CPF)	Fédération des parents du Manitoba (FPM)
Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)	Fédération des parents francophone de l'Alberta (FPFA)
Corporation de développement de la communauté d'expression anglaise de Mégantic (MCDC)	Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique (FPFCB)
Dialogue NB	Fédération du sport francophone de l'Alberta (FSFA)
Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)	Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
Division scolaire Louis Riel	
Edmonton Catholic Schools District	
Edmonton Public Schools	
Éducaloi	

Festival du Voyageur	Maison de la francophonie de Vancouver
Festival franco-ontarien	Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations (MANSO)
Festival Frye	Manitoba Museum
Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada	Memorial University of Newfoundland
Franco-Jeunes de Terre-Neuve et du Labrador (FJTNL)	Mount Royal University
Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA)	Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF)
Garderie du petit cheval blanc	Newfoundland and Labrador English School District
Hôpital Monfort	Nunavut Tunngavik Inc.
Impératif français	Partenariat communauté en santé (PCS)
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques	Place Resurgo
Institut professionnel de la fonction publique du Canada	Quebec Community Groups Network (QCGN)
Jeunesse acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard	Radio Cité 97,9 FM
L'UniThéâtre	Radio Taïga
La Chambre de commerce pour le Grand Moncton	Regional Association of West Quebecers
La Cité	Regroupement des aînés de la Nouvelle-Écosse
La Cité universitaire francophone - Université de Regina	Réseau de Nord
La Fédération franco-ténoise	Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN)
La Voix Acadienne	Réseau de santé Vitalité
Le Droit	Réseau du patrimoine anglophone du Québec (RPAQ)
Le Franco	Réseau en immigration francophone de l'Alberta (RIFA)
Les Éditions franco-ténoises/L'Aquilon	Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB)
Les EssentiElles	Réseau Santé – Nouvelle-Écosse
Les p'tits cerfs-volants	Réseau santé albertain
Literacy Quebec	Réseau Santé en français au Nunavut (RÉSEFAN)

Réseau-Femmes Colombie-Britannique  
RésoSanté Colombie-Britannique  
Santé en français  
School District No. 43 (Coquitlam)  
Simon Fraser University  
Société de développement économique  
de la Colombie-Britannique  
Société de la francophonie manitobaine  
Société francophone de Maillardville  
Société historique francophone de l'Alberta  
Société Nationale de l'Acadie  
Société Saint-Thomas-d'Aquin  
Société Santé en français  
Théâtre Centaur  
Théâtre du Nouvel-Ontario  
Théâtre la Seizième  
Toronto District School Board (TDSB)  
Université Concordia  
Université de l'Ontario français  
Université de Moncton  
Université de Saint-Boniface  
Université de Sherbrooke  
Université de Sudbury  
Université d'Ottawa  
Université Laurentienne  
Université Laval  
Université McGill  
Université Sainte-Anne  
Université Saint-Paul

Université York  
University of Alberta Students' Union  
University of British Columbia  
University of Calgary  
University of Prince Edward Island (UPEI)  
Vancouver Infectious Diseases Centre (VIDC)  
Vancouver School Board (VSB) officiellement:  
Vancouver School District 39  
Voice of English-speaking Québec (VEQ)  
Yellowknife Education District No.1 (YK1)  
Youth Employment Services (YES)  
Youth for Youth (Y4Y) Québec  
YWCA Moncton

#### **Orateurs au symposium**

René Arseneault,  
député, Madawaska – Restigouche  
  
Soukaina Boutiyeb,  
directrice générale, Alliance des femmes  
de la francophonie canadienne  
  
Gino LeBlanc,  
directeur du Bureau des affaires francophones  
et francophiles de l'Université Simon Fraser  
  
Catherine Clark,  
présidente de Catherine Clark Communications  
  
L'honorable Mélanie Joly,  
C.P., députée Ministre du Tourisme,  
des Langues officielles et de la Francophonie  
  
Daniel Lessard,  
journaliste, analyste et romancier  
  
Graham Fraser,  
commissaire aux langues officielles de 2006  
à 2016  
  
Warren Newman,  
avocat général principal au ministère  
de la Justice du Canada

Mark Power,  
avocat chez Juristes Power

Hubert Lussier,  
historien de formation comptant plus de 20  
années d'expérience dans le domaine des  
langues officielles au gouvernement fédéral

Valérie-Lapointe-Gagnon,  
professeure à la Faculté Saint-Jean de  
l'Université d'Alberta

Lorna Turnbull,  
professeur de droit de l'Université du Manitoba

Stephen Thompson,  
directeur des relations gouvernementales,  
politique stratégique et recherche du Quebec  
Community Groups Network

Pierre Foucher,  
analyste au Programme de contestation  
judiciaire, Université d'Ottawa

Noëlla Arsenault,  
représentante de causes linguistiques,  
Île-du-Prince-Édouard

Éric Dow,  
artiste en arts de la scène et responsable des  
communications à la Société de l'Acadie du  
Nouveau-Brunswick

Charles Slowey,  
sous-ministre adjoint Citoyenneté, Patrimoine  
et Régions, Patrimoine canadien

Denis Racine,  
directeur général, Direction des langues  
officielles, Patrimoine canadien

Frédéric Bérard,  
avocat et codirecteur fondateur de l'Observatoire  
national en matière de droits linguistiques

Nancy Chahwan,  
dirigeante principale des ressources humaines,  
Secrétariat du Conseil du Trésor

Ian Shugart,  
greffier du Conseil privé

Geoffrey Chambers,  
président Quebec Community Groups Network

Jean Johnson,  
président Fédération des communautés  
francophones et acadienne du Canada

Graham Fox,  
président et chef de direction de l'Institut de  
recherche en politiques publiques

Linda Cardinal,  
professeure à la Faculté des sciences sociales  
et à l'École d'études politiques de l'Université  
d'Ottawa, titulaire de la Chaire de recherche  
sur la francophonie et les politiques publiques

Malcolm Lewis-Richmond,  
président, Y4Y Québec

L'honorable Don Boudria, C.P.  
ancien ministre et parlementaire

L'honorable juge Michelle O'Bonsawin,  
Procès simulé

Laura Lussier et Shaunpal Jandu,  
ambassadeurs de la caravane Tournée bonjour  
my friend! tour

Christopher Deacon,  
président-directeur général du Centre national  
des Arts

Christopher Curtis,  
journaliste, Montreal Gazette

Glenn O'Farell,  
président-directeur général, Groupe Média TFO

Marco Dubé,  
directeur-général, Services régionaux CBC/  
Radio-Canada

Marie-Philippe Bouchard,  
présidente-directrice générale, TV5-Québec-  
Canada

Solange Drouin,  
vice-présidente aux affaires publiques et directrice  
générale, Association québécoise de l'industrie  
du disque, du spectacle et de la vidéo et  
coprésidente Coalition canadienne pour la  
diversité culturelle

Mona Fortier,  
députée, Ottawa – Vanier

Jacques Thibodeau,  
gagnant de l'Hackathon Accès Franco 2018  
(Moncton-Dieppe)

Victor Mikolajczyk, Samuel Croteau  
et Éric Kavalec,  
gagnants de l'Hackathon ConUHacks 2019  
(Montréal)

Lionel Bernard,  
gagnant du Laboratoire d'innovation FrancoLab  
2019 (Edmonton)

Jean-Daniel Bergeron,  
analyste principal, Patrimoine canadien

Carsten Quell,  
directeur exécutif p.i. du Centre d'excellence  
en langues officielles du Bureau du dirigeant  
principal des ressources humaines, Secrétariat  
du Conseil du Trésor du Canada

Stéphan Déry,  
président-directeur général, Bureau  
de la Traduction

Normand Labrie  
professeur, University of Toronto

Sue Duguay,  
présidente de la Fédération de la jeunesse  
canadienne-française

Michèle Vatz-Laaroussi,  
professeure associée, Université de Sherbrooke,  
immigration en région au Québec et au  
Canada

Fayza Abdallaoui,  
Mouvement ontarien des femmes immigrantes  
francophones

Lori-Ann Cyr,  
présidente-directrice générale et cofondatrice  
de Diversis, cabinet-conseil en gestion de  
l'immigration et de la diversité culturelle

Pier-Maude Lanteigne,  
membre du Conseil jeunesse du premier ministre  
du Canada

Chad Bean,  
membre du conseil d'administration du Quebec  
Community Groups Network

Justin Johnson,  
vice-président de la Fédération des communautés  
francophones et acadienne du Canada, membre  
du Réseau des jeunes fonctionnaires fédéraux

Nicole Thibault,  
directrice générale, Canadian Parents for French

Yao,  
artiste canadien

Lisa Berthier,  
directrice générale, Association franco-culturelle  
de Yellowknife

Allister Surette,  
recteur et vice-chancelier, Université Saint-Anne

Sylvia Martin-Laforge,  
directrice générale, Quebec Community  
Groups Network

Isabelle Salesse,  
directrice générale, Association franco-yukonnaise

Derrek Bentley,  
jeune activiste, récipiendaire du Prix Riel en  
développement communautaire

Darrell Samson,  
député, Sackville – Preston – Chezzetcook

L'honorable David Lametti,  
C.P., député Ministre de la Justice  
et procureur général du Canada



## **Organisations inscrites au symposium**

Acfas

Action Catholique Montréal

Air Canada

Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)

Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC)

Alliance des radios communautaires du Canada

Alliance for the Promotion of Public English-language Education in Québec (APPELE)

Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM)

Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)

Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

Assemblée des communautés francophones de l'Ontario, Durham-Peterborough (ACFO-DP)

Association canadienne des employés professionnels (ACEP)

Association canadienne des professeurs de langues secondes

Association canadienne des professionnels de l'immersion

Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury

Association canadienne-française de l'Ontario, régionale du Témiskaming

Association de la presse francophone (APF)

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)

Association des communautés francophones d'Ottawa (ACFO)

Association des Commissions Scolaires Anglophones du Québec

Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB)

Association des francophones du Nunavut

Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS)

Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick

Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY)

Association francophone de Brooks (AFB)

Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB)

Association franco-yukonnaise (AFY)

Association ontarienne des professeurs de langues vivantes (AOPLV)

Bureau de Visibilité de Calgary (BVC)

Canadian Parents for French

Canadians for Language Fairness

Carleton University

Carrefour Nunavut

Centre communautaire Sainte-Anne (CCSA)

Centre culturel franco-manitobain (CCFM)

Centre de la sécurité des télécommunications

Centre de ressources de la communauté noire

Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation (CFORA)

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP)

Centre francophone de Toronto

CFRA News Talk Radio

Citizens of the Outaouais for the Future of English Education in Western Quebec	Dialogue Canada
Collège La Cité	Dialogue McGill
Collège universitaire Glendon	Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)
Comité consultatif provincial pour les affaires francophones de l'Ontario	Dualicom Inc.
Commission nationale des parents francophones	École de médecine du Nord de l'Ontario (EMNO)
Commission scolaire de langue française (CSLF) - Île-du-Prince-Édouard	Éducaloi
Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)	English-Language Arts Network (ELAN)
Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY)	Fondation canadienne pour le développement de carrière (FCDC)
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO)	Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE)	Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Conseil des écoles fransaskoises (CÉF)	Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)	Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. (FAJEF)
Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA)
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)	Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB)
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique	Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)
Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP)	Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)	Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)
Centre des services communautaires Vanier (CSCVanier)	Fondation canadienne pour le dialogue des cultures
CTV	Fondation Pearson pour l'éducation
Destination Canada	Groupe Média TFO
	Haut-Commissariat pour la République du Cameroun au Canada

Huron University College	Université de Montréal
La Cité des affaires	Université de Sherbrooke
La Maison des Arts	Université d'Ottawa
Le français pour l'avenir	Université d'Ottawa – École supérieure d'affaires publiques et internationales
Memorial University of Newfoundland	Université d'Ottawa – Faculté de droit
Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO)	Université d'Ottawa – Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB)
Mouvement ontarien des femmes immigrantes francophones (MOFIF)	University of Manitoba – Faculty of Law
Ottawa Catholic School Board (OCSB)	University of Alberta – HackED
Parents partenaires en éducation (PPE)	Youth for Youth (Y4Y) Québec
Quebec Community Groups Network (QCGN)	
Regional Association of West Quebecers	
Rencontre Interculturelle des Familles de l'Estrie (RIFE)	
Réseau de recherche sur les communautés québécoises d'expression anglaise (QUESCREN)	
Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)	
RésoSanté Colombie-Britannique	
Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)	
Société de la francophonie manitobaine	
Société Économique de l'Ontario (SÉO)	
Société Nationale de l'Acadie	
Société Santé en français	
TV5 Québec Canada	
Université Concordia	
Université de l'Ontario français	
Université de Moncton - Observatoire international des droites linguistiques	